



COOPERATIVE VIIM BAORE

(CO.VI.COOP-CA / Naam) OUAHIGOUYA - BURKINA FASO

COOPERATIVE VIIMBAORE/NAAM

RAPPORT ANNUEL 2022

Période : Janvier-Décembre 2022



Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	2
INDEX DES GRAPHES.....	2
ACRONYMES DE REFERENCE.....	3
Introduction.....	4
I. Evolution du contexte.....	4
1.1. Contexte politique, économique et social.....	4
1.2. Situation de la campagne agricole.....	5
1.3. Situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	5
1.4. Contexte du fonctionnement de la coopérative.....	6
II. Bilan des réalisations et résultats obtenus.....	6
2.1. Appui à l’approvisionnement et à la commercialisation des GSA et magasins en produits alimentaires.....	6
2.1.1. Appui à l’approvisionnement des produits alimentaires.....	6
2.1.2. Commercialisation.....	12
2.1.3. Système d’information sur les marchés.....	16
2.2. Optimisation du Fonds de Roulement.....	17
2.2.1. Octroi du Fonds de Roulement.....	17
2.2.2. Remboursement.....	19
2.3. Infrastructure et équipements.....	22
2.4. Formation et renforcement des capacités.....	25
2.5. Production et transformation des produits alimentaires.....	32
2.6. Cohérence et plaidoyer.....	37
2.6.1. Rencontre et concertations.....	38
III. DIFFICULTES RENCONTREES, SOLUTIONS PROPOSEES ET PERSPECTIVES	49
Le plan d’action de la Coopérative prévoit les activités suivantes pour l’année 2023 :.....	50
CONCLUSION	50
Annexes.....	51
Annexe 1 : Synthèse des approvisionnements.....	51
Annexe 2 : Synthèse des ventes annuelles.....	52
Annexe 3 : Synthèse des octrois de la campagne 2021-2022.....	53
Annexe 4 : Remboursement des fonds de roulement.....	55
Annexe 5 : Planification annuelle 2023 des activités.....	0

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des approvisionnements annuels 2022	7
Tableau 2 : Situation comparative des approvisionnements des campagnes deux dernières campagnes.....	7
Tableau 3 : Evolution des approvisionnements sur les cinq dernières années	8
Tableau 4: Synthèse des approvisionnements selon le mode	9
Tableau 5 : Situation des approvisionnements par types de produits	10
Tableau 6: Situation des approvisionnements pour les cantines scolaires.....	11
Tableau 7 : Situation des ventes annuelles	12
Tableau 8 : Situation comparative des ventes des trois dernières années.....	13
Tableau 9 : Situation des ventes selon le type de produits	14
Tableau 10 : Situation des stocks restant au 31 décembre 2022 selon le type de produits...	15
Tableau 11 : Situation des octrois 2022-2023.....	17
Tableau 12 : Situation des demandes des trois dernières années.....	18
Tableau 13 : Situation du recouvrement des anciens crédits	20
Tableau 14 : Situation de l'utilisation faite des fonds propres par les GSA.....	22
Tableau 15 : Situation des bâtiments construit en 2022.....	22
Tableau 16 : Situation des bâtiments.....	23
Tableau 17 : Situation des palettes.....	24
Tableau 18 : Situation des autres équipements	25
Tableau 19 : Situation des formations par les paires	27
Tableau 20 : Situation des membres remplissant les cahiers	27
Tableau 21 : Situation de la tenue des cahiers de gestion.....	27
Tableau 22 : Situation des approvisionnements des unités en matières premières	35
Tableau 23 : Situation de la production et de la vente des produits transformés.....	37

INDEX DES GRAPHES

Figure 1 : Evolution des approvisionnements au cours des cinq dernières années	9
Figure 2: Part des types de produits dans les approvisionnements	10
Figure 3 : Evolution des ventes des trois dernières années.....	14
Figure 4 : Part des types de produits aux ventes 2022	14
Figure 5 : Evolution des prix 2022	16
Figure 6 : Évolution du nombre de demandes des trois dernières années.....	18
Figure 7 : Évolution des montants octrois au cours des trois dernières campagnes	18
Figure 8 : Evolution des taux de remboursement au 31/12/N sur les cinq.....	21
Figure 9 : Etat des bâtiments.....	23
Figure 10 : Parts des produits transformés par types de produits	36
Figure 11 : Parts des ventes de produits transformés par types de produits.....	36

ACRONYMES DE REFERENCE

AEP	: Agro Ecologie Paysanne
AG	: Assemblée Générale
CA	: Conseil d'Administration
CoGes	: Comité de Gestion
CMR	: Cadre de Mesure du Rendement
CVB-COOP- CA/NAAM	: Coopérative Viimbaore/Naam avec Conseil d'Administration
CVD	: Comités Villageois de Développement
EATCO	: Equipe d'Appui Technique de la Coopérative
FdR	: Fonds de Roulement
GSA	: Greniers de Sécurité Alimentaire
JESAC	: Projet Jeunesse Sahélienne pour l'Action Climatique
SPAI	: Sous-Produits Agro-Industriels
MEAL	: Monitoring Evaluation Accountability Learning
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en : Afrique du Droit des Affaires
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
OP	: Organisation Paysanne
PARC	: Projet d'Agriculture Résiliente au Climat
PCCI	: Programme de Coopération Climatique International
PDI	: Personne Déplacée Interne
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
UTC	: Unités de Transformation de Céréales
SCOOPS	: Sociétés Coopératives Simplifiées
SPAI	: Sous-Produits Agro-Industriels
TAPSA	: Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la : Souveraineté Alimentaire
VAA/Afrique	: Veille et Actions dans l'Agriculture en Afrique

Introduction

La Coopérative Viimbaore/Naam œuvre depuis plusieurs pour la sécurisation alimentaire des populations de sa zone de couverture à travers la mise à disposition de produits alimentaires diversifiés et de qualité. Dans un contexte marqué par une crise sécuritaire ayant entraîné une crise humanitaire et un accroissement des besoins alimentaires des populations affectées, la pertinence des actions de la coopérative restent plus que d'actualité. Du reste, elle a poursuivi la mise en œuvre de ses actions à travers son nouveau programme quinquennal 2022-2026 avec son partenaire SOS FAIM après la clôture du précédent programme intervenu en décembre 2021. Le présent rapport présente principalement le bilan de la première année de mise en œuvre dudit programme et des projets de la coopérative sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 conformément à ses axes d'intervention.

I. Evolution du contexte

1.1. Contexte politique, économique et social

Depuis 2016, le Burkina Faso traverse une crise sécuritaire et humanitaire ayant entraîné de nombreuses conséquences au niveau politique, économique et social. En effet, plusieurs régions du pays font face régulièrement à des attaques des groupes armés causant des déplacements massifs de populations, une crise humanitaire et alimentaire sans précédent. Cette année a vu une recrudescence et une augmentation de l'espace géographique des attaques notamment dans la zone d'intervention de la coopérative (principalement les régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Centre-Nord). La dégradation continue de la situation sécuritaire a conduit à deux coups d'état les 24 janvier et le 30 septembre 2022. Cela a entraîné pendant longtemps des incertitudes sur le plan institutionnel et politique avec les risques de sanctions qui planaient sur le pays. Malgré les efforts des acteurs, on a assisté à une augmentation du nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI). En effet, à la date du 31 décembre 2022 le nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) était estimé à **1 882 391** soit une hausse de **19,14%** par rapport à la même période de l'année 2021. Ces déplacés sont constitués majoritairement des enfants (**58,44%**) et des femmes (**23,93%**). Les communes Djibo et de Ouahigouya accueille les plus grandes parts avec respectivement **14,32%** et **07,62%**.

Sur le plan économique, l'année 2022 a été marqué principalement par une inflation généralisée des prix des produits alimentaires de grande consommation tels que l'huile, la farine de blé, les pâtes alimentaires, etc. et des engrais de synthèse. Aussi, nous avons assisté au cours de ladite période à une hausse des prix des produits pétroliers. Ces hausses sont imputables en grandes parties à la crise ukrainienne et la crise sécuritaire au Burkina Faso. Ces facteurs ont contribué à une morosité de l'activité économique au cours de l'année. Sur

Le plan social, les exactions et les tueries perpétrées par les groupes armés terroristes, les déplacements massifs et les blocus imposés à plusieurs localités ont finis par installer la psychose au sein des populations.

1.2. Situation de la campagne agricole

La campagne agricole humide 2021-2022 s'est déroulée dans un contexte difficile en raison de la dégradation de la situation sécuritaire dans les principales zones de production et des caprices pluviométriques aussi bien en termes de quantité que de répartition spatio-temporelle. En effet, les superficies emblavées ont connu un recul de l'ordre de 05% au cours de la campagne en raison de la dégradation de la situation sécuritaire dans plusieurs localités des régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des Cascades et du Nord. Sur le plan de la pluviométrie, des chocs d'ampleurs faibles, moyens ou forts tels que les poches de sécheresse de plus de 14 jours (à partir de la deuxième décennie du mois d'août et au cours du mois de septembre), les attaques de chenilles légionnaires d'automne et d'oiseaux granivores ont été observées. Ces facteurs ont impacté négativement les résultats de la campagne qui indiquent une production céréalière globale de 4 709 489 tonnes soit une baisse de l'ordre de 09,07% par rapport à la campagne précédente induisant une rareté et une hausse généralisées des prix des denrées alimentaires dont principalement les céréales sur les marchés.

La faible pluviométrie enregistrée n'a pas permis un bon niveau de remplissage des retenus de d'eau utilisées pour les activités de production de contre saison surtout dans la région du Nord dont le maraichage constitue une activité importante dont les ressources permettent aux producteurs l'achat de céréales pour compléter les besoins alimentaires des ménages.

1.3. Situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

La situation alimentaire et nutritionnelle des populations est restée tendue une grande partie de l'année pour deux facteurs principaux : la crise sécuritaire et la mauvaise campagne agricole 2021-2022. Les conséquences de la crise sécuritaire sur les populations affectées se traduisent par une augmentation de leur vulnérabilité et une dégradation de leur situation alimentaire car généralement contraint à l'isolement (plusieurs localités du pays ont été sous blocus au cours de l'année) ou aux déplacements massifs. Malgré les efforts consentis par les acteurs en termes de ravitaillement (zones sous blocus) par convois ou par vol humanitaire et de prise en charge des PDIs, la situation alimentaire et nutritionnelle des populations est restée difficile au cours de l'année. Consécutivement à la mauvaise campagne agricole, les prix des produits alimentaires dont les céréales sur les marchés ont connu une flambée. A titre d'exemple, le sac de mil de 100 kg a été acheté à plus de 40 000 FCFA par les populations

dans les localités accessibles et plus 90 000 FCFA dans les zones sous blocus des hommes armés (Djibo, Arbinda, etc.). Face à la dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle les populations des zones fortement affectées ont une consommation alimentaire faiblement diversifiée.

Cependant, les populations ont fait preuve de beaucoup de résilience en se rabattant sur certains produits de cueillette (feuilles de Balanites, fruits saisonniers) et Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). Cependant avec la pénurie d'aliments, ces populations ont été contraints à la consommation des grains d'oseille et d'autres types de feuilles des arbres.

Sur le plan de l'élevage, 2022 a été marqué par une faible disponibilité fourragère et une hausse des prix des Sous-Produits Agro-Industriels (SPA) qui malgré leur disponibilité sont peu accessibles du fait de leurs coûts élevés (par exemple le sac de tourteaux dont le prix se situe généralement à 8 500 FCFA a atteint 17 000 FCFA).

1.4. Contexte du fonctionnement de la coopérative

Le fonctionnement de la coopérative a été marqué en 2022 principalement par le début de la mise en œuvre du nouveau programme quinquennal 2022-2026 "Feed Good" qui a vu l'intégration de la production agroécologique du niébé et la transformation des produits agricoles, la tenue des instances de gouvernance (conseil d'administration et assemblée Générale) et la mise en œuvre des projets de la coopérative tels que le projet Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de Souveraineté Alimentaire (TAPSA) dont la première phase a été clôturer juillet et la deuxième débutée en août et le Projet d'Agriculture résiliente au Climat (PARC). Aussi, l'Équipe d'Appui Technique de la Coopérative (EATCO) a connu un réaménagement des postes de travail et le recrutement d'une nouvelle responsable de la formation, la production et la transformation.

II. Bilan des réalisations et résultats obtenus

Les données utilisées pour l'élaboration du présent rapport annuel ont été collectées auprès de 213 Greniers de Sécurité Alimentaire (GSA), 02 magasins des unions et 02 sites de collecte issus de 32 unions de la coopérative. Lesdits greniers sont repartis dans 09 provinces et 04 régions du Burkina Faso. Parmi les GSA ayant soumis des données annuelles, 70 ont été actifs au cours de l'année soit 32,25%. L'insécurité qui sévit depuis des années constitue la principale cause de l'inactivité de nombreux GSA.

2.1. Appui à l'approvisionnement et à la commercialisation des GSA et magasins en produits alimentaires

2.1.1. Appui à l'approvisionnement des produits alimentaires

Le Burkina Faso a connu une campagne agricole 2021-2022 difficile marqué par des chocs aussi bien d'ordre pluviométrique que sécuritaire. Cette mauvaise campagne a eu un impact considérable sur les activités d'approvisionnement des greniers de sécurité alimentaire de la coopérative. En effet, les GSA ont approvisionné une quantité totale de **1 806,92 tonnes** de **23 produits** alimentaires ayant coûté la somme totale de **429 556 121 FCFA**. Cette performance a été réalisée par **70 GSA** issus de **26 unions** de la coopérative dont **06** n'ont pas bénéficié de fonds de roulement de la campagne courante.

Tableau 1 : Synthèse des approvisionnements annuels 2022

	2021 - 2022
Unions	26
GSA	70
Produits	23
Quantité (tonnes)	1 806,92
Montant (FCFA)	429 556 121

Des données contenues dans le tableau ci-dessus nous constatons une baisse faiblesse des approvisionnements de la campagne par rapport à la cible annuelle (**2 500 tonnes**). Plusieurs facteurs expliquent cette situation de faiblesse des quantités approvisionnées : (i) une pénurie des produits sur les marchés notamment les céréales ; (ii) une forte hausse généralisée des prix ; (iii) les déplacements des populations ; (iv) la hausse des coûts de transport des denrées en raison de l'insécurité et de l'état de dégradation avancée des routes ; (v) la prudence observée par les CoGes au regard de la dégradation continue de la situation sécuritaire au fil du temps ; (vi) le nombre relativement faible de greniers actifs sur la période.

Cependant, comparativement la campagne précédente, les approvisionnements des greniers ont connu une hausse passant de **1 704,2 tonnes** en 2021 à **1 806,92 tonnes** en 2022 soit une hausse de **06%**.

Tableau 2 : Situation comparative des approvisionnements des campagnes deux dernières campagnes

	2020-2021	2021-2022
Union	28	26
GSA	73	70
Magasin des unions	01	00
Produits	24	23
Quantité (tonnes)	1 704,2	1 806,92
Montant (en FCFA)	299 936 910	429 556 121

La légère hausse des approvisionnements s'explique principalement par l'augmentation des besoins alimentaires notamment en céréales des populations en raison des déplacements de populations et de la mauvaise campagne agricole. La hausse de la quantité des approvisionnements au cours de la campagne 2021-222 contraste avec la baisse du nombre de GSA passé de 73 à 70. Cela indique une augmentation de la quantité moyenne approvisionnée par GSA passant de 23,34 tonnes à 25,81 tonnes afin de permettre aux ménages de combler leurs besoins alimentaires surtout dans ce contexte difficile.

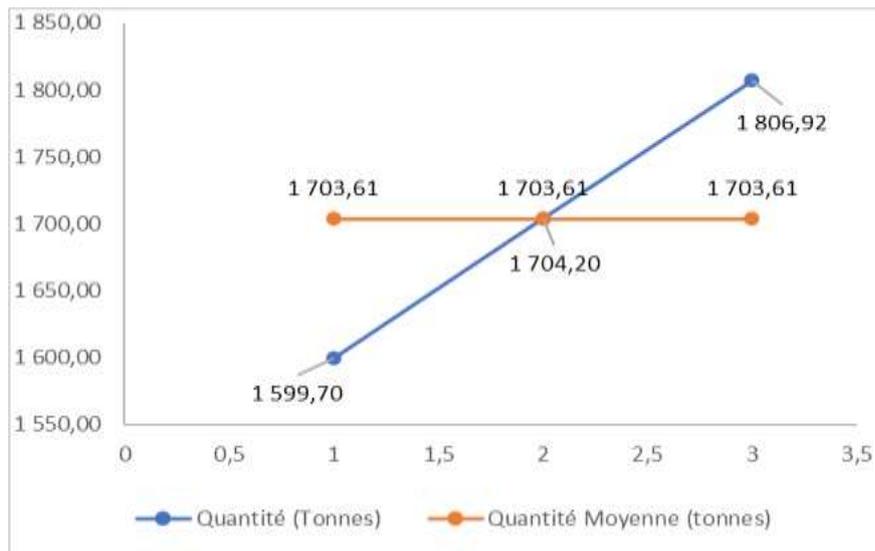
Les approvisionnements des greniers de sécurité alimentaire en denrées alimentaires sont fortement tributaires des performances enregistrées au cours de la campagne agricole et la situation sécuritaire. Au cours des trois dernières campagnes, nous constatons une augmentation continue des approvisionnements bien que relativement faible passant de 1 599,7 tonnes en 2019-2020 à 1 704,2 tonnes en 2020-2021 puis 1 806,92 tonnes en 2021-2022.

Tableau 3 : Evolution des approvisionnements sur les cinq dernières années

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Union	34	28	26
GSA	86	73	70
Magasin d'union	01	01	00
Site de collecte	00	00	00
Produits	28	24	23
Quantité (Tonnes)	1 599,7	1 704,2	1 806,92
Montant (FCFA)	245 922 150	299 936 910	429 556 121

Les données du tableau indiquent une baisse continue du nombre de greniers ayant effectué des approvisionnements au cours de la période passant de 86 GSA en 2019-2020 à 73 GSA en 2020-2021 et 70 GSA en 2021-2022. Cela s'explique par les difficultés de remboursement que connaît la coopérative ces dernières années notamment en raison de la crise sécuritaire qui sévit dans sa zone d'intervention. L'augmentation continue des approvisionnements depuis la campagne 2019-2020 malgré la baisse du nombre de GSA s'explique par l'accroissement continu des besoins alimentaires des populations. Comparativement à la moyenne des trois dernières années (1 703,61 tonnes), la quantité approvisionnée en 2022 (1 806,92 tonnes) est en croissance.

Figure 1 : Evolution des approvisionnements au cours des cinq dernières années



Menant l'analyse des approvisionnements de la campagne 2021-2022 selon les trois modes définis par la politique d'approvisionnement de la coopérative, on constate une forte utilisation du mode commerçant avec **1 609,30 tonnes** suivi respectivement du mode local et mode groupé avec **144,32 tonnes** et **53 tonnes**.

Tableau 4: Synthèse des approvisionnements selon le mode

	Mode Commerçant	Mode Local	Mode Groupé
Unions	23	18	2
GSA	60	28	4
Produits	21	9	1
Quantité (Tonnes)	1 609,30	144,32	53
Montant (FCFA)	377 694 083	40 252 038	11 610 000

Le fort recours au mode commerçant des GSA s'explique par la mauvaise campagne agricole réduisant les parts des récoltes des ménages destinées à la vente et qui a entraîné une pénurie des produits sur les marchés.

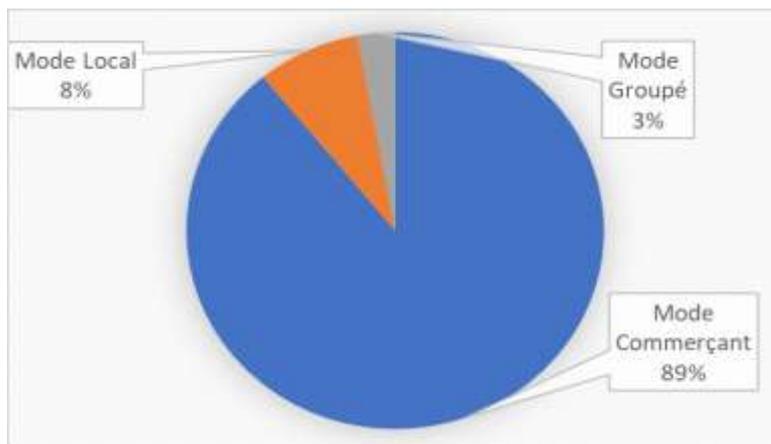
Quant aux types de produits, les céréales ont été les produits les plus approvisionnés par les greniers de sécurité alimentaire. En effet **1 541,55 tonnes** de céréales ont été approvisionnées suivi de l'aliment bétail avec **148 tonnes** et des autres produits alimentaires non céréaliers avec **118 tonnes**.

Tableau 5 : Situation des approvisionnements par types de produits

Types de produits	Quantité (tonnes)
Produits céréaliers	1 541,55
Autres produits non céréaliers	118
Aliments bétail	148

La forte proportion des céréales dans les approvisionnements (89%) s'explique par les besoins élevés des populations en céréales qui constituent la base de leur alimentation. Aussi, en raison de la mauvaise campagne agricole et des déplacements de populations les productions des ménages n'ont pas suffi pour assurer leur alimentation pendant une grande partie de l'année. La proportion d'aliment bétail (08%) s'explique par le manque de fourrage consécutif à la mauvaise pluviométrie enregistré et la crise sécuritaire qui contraint les paysans à garder sédentaires leurs animaux face aux risques des pillages des hommes armés.

Figure 2: Part des types de produits dans les approvisionnements



Au regard de l'insécurité, les CoGes des GSA de Gassaliki et Kelbo passent par les convois pour approvisionner leurs membres qui sont repartis dans quatre villes à savoir Kaya, Dori, Arbinda et Kelbo. Les quantités approvisionnées par ses deux GSA du Sahel sont estimées à 300 tonnes au cours de l'année. Malheureusement il est très difficile de capitaliser les données de ces GSA à cause de la perturbation du réseau de communication dans la zone.



GSA de Gomponsom en Mai 2022



GSA de Yako

Au cours de l'année 2022, la Coopérative a procédé à une collecte de vivres composés de **101 tonnes** de riz étuvé et **21 tonnes** de niébé au profit des cantines scolaires de la commune de Oula. L'approvisionnement du riz a été fait à travers un contrat signé avec une coopérative des producteurs et étuveuses de riz de Bama dans les Hauts Bassins. Quant au niébé elle s'en est procurée auprès des producteurs agroécologiques de niébé initié par la Coopérative mais aussi auprès d'autres producteurs. Deux magasins ont été loués dans la commune d'Ouahigouya servant de transit pour stocker les vivres à cause de l'insécurité qui régnait dans ladite commune.

Tableau 6: Situation des approvisionnements pour les cantines scolaires

Produit	Quantité (tonnes)
Riz local	101
Niébé	21
Total	122



Stock de niébé collecté auprès des producteurs en Novembre 2022 Stock de riz étuvé approvisionné auprès des étuveuses de Bama

2.1.2. Commercialisation

La commercialisation est l'activité fondamentale des GSA. Si elle est maîtrisée et bien planifiée, elle permet aux GSA de remplir correctement leurs missions et améliore l'accessibilité des populations aux denrées alimentaires durant toute l'année. Les ventes sont basées sur les stocks physiques dans les GSA.

Ainsi, sur 476 GSA que compte le parc, 217 ont soumis des données. Parmi eux 58 GSA issus de 22 unions ont effectué des opérations de vente au cours de l'année dont 53 GSA ont bénéficié de nouveaux octrois, un (01) GSA (Ramatoulaye) a travaillé avec ses fonds propres et 04 GSA (Rambo, Tangaye, Zamcé, Sabouna) ont poursuivi les ventes avec leurs anciens stocks. Les GSA des unions de Bassi (Bassi, Guiri-Guiri, Pella), Sanaba (Zigan), Kelbo (Arbinda, Kelbo), Kiembara (Kirio), Somiaga (Sambtenga, Mouni, Monpelguin), Kossouka (Samtaga) ont bénéficié d'un fonds de roulement pour cette campagne mais nous n'avons pas pu capitaliser les données des ventes de ces GSA par manque d'animateur (Bassi, Somiaga) et la perturbation des réseaux téléphoniques.

Les ventes totales réalisées au cours de l'année 2022 se chiffrent à 1 550,39 tonnes pour une valeur de 412 727 887 FCFA au profit de 26 040 personnes desservies. Les stocks vendus étaient composés de 24 produits.

Tableau 7 : Situation des ventes annuelles

	2021 - 2022
Union	22
GSA	58
Produits	24
Quantité (tonnes)	1 550,39
Montant (en FCFA)	412 727 887
Personnes desservies	26 040

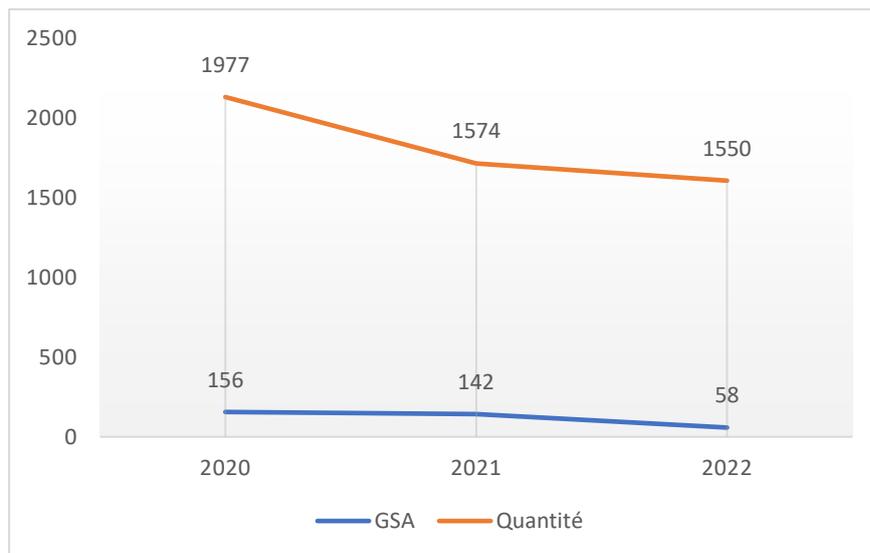
La constitution de stocks dans les villages bénéficiaires et sur les sites des déplacées a permis d'instaurer la sérénité et la quiétude au niveau des populations qui n'ont pas fui les menaces mais également pour celles déplacées. Ces dernières ont eu accès aux céréales de base (mil, maïs, sorgho) dans des conditions acceptables (gain de temps, d'énergie, prix abordable). La disponibilité des céréales dans ces villages et ces sites a consolidé les rapports de bon voisinage entre les villages bénéficiaires et d'autres non bénéficiaires. Par exemple dans l'union de Koumbri le seul GSA qui était fonctionnel (Pogoro-Silmimossi) ravitaillait tous les autres villages qui étaient autour et dont les populations sont toujours sur place. Il en est de même pour les GSA de Nongfairé, Faougoudo, Namissiguima, Komsilga, Tangporé, Yako qui ont fait plus de 04 rotations pour pouvoir satisfaire la demande des personnes vulnérables surtout les PDIs. Ces GSA ont joué pleinement leurs rôles de sécurisation alimentaire dans un contexte difficiles dans ces villages. De l'avis des populations la présence de ces stocks répondent à leurs besoins réels.

Sur les trois dernières années, le volume commercialisé est passé de 1 977,30 tonnes en 2020 à 1 574 tonnes en 2021 (soit une baisse de 26%) et à 1 550,39 tonnes en 2022 (soit une baisse de 02% par rapport à 2021 et 28% par rapport à 2020). Les déplacements de population, la pauvreté des ménages, la fermeture d'un bon nombre de GSA, l'indisponibilité et la cherté des produits alimentaires ont fortement contribué à cette baisse. Aussi, dès le deuxième trimestre une vingtaine de GSA avaient déjà écoulé tous leurs stocks et n'ont pas réussi à se réapprovisionner malgré le besoin réel dans les villages.

Tableau 8 : Situation comparative des ventes des trois dernières années

	Campagne 2019/2020	Campagne 2020/2021	Campagne 2022/2022	Moyenne (trois années)
Unions	45	31	22	33
GSA	156	142	58	119
Magasins	1	01	00	1
Sites de collecte	1	00	00	1
Produits	29	28	24	27
Quantité (tonne)	1 977,30	1 574	1 550,39	1 700,56
Montant vente (FCFA)	317 435 295	319 664 550	412 727 887	349 942 577
Personnes desservies	32 437	32 334	26 040	30 270,33

Figure 3 : Evolution des ventes des trois dernières années

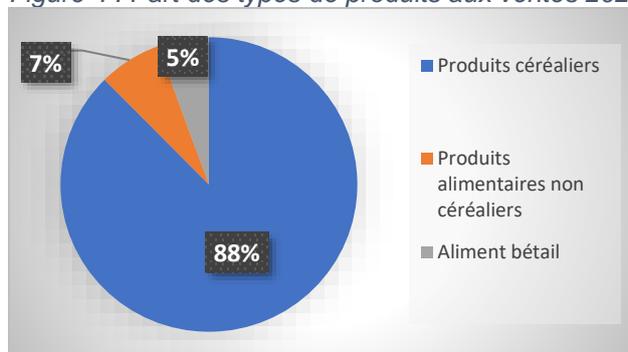


Les produits céréaliers ont été les plus vendus (1 358 tonnes). Le maïs représente le produit le plus commercialisé dans les GSA suivi du sorgho car ils constituent les besoins de base des populations. Comparé à l'année passée on note une hausse des ventes des produits céréaliers (1 358 tonnes contre 1 067,4 tonnes l'an dernier). Par contre les quantités des autres produits (non céréaliers et aliment bétail) ont connu une baisse dû à leur cherté mais aussi à leur indisponibilité sur les marchés et des GSA.

Tableau 9 : Situation des ventes selon le type de produits

Types de produits	Quantités (tonnes)
Produits céréaliers	1 358
Produits alimentaires non céréaliers	105,9
Aliment bétail	86,5

Figure 4 : Part des types de produits aux ventes 2022



La situation des stocks de la campagne 2021-2022 restant dans les GSA à la date du 31 Décembre est de 3,8 tonnes et la valeur est estimée à 1 871 500 FCFA. Ces stocks sont détenus par 04 GSA (Pogoro-Silmimossi, Songpelsé, Tèbla et Kouka-Banco) de 04 unions et

constitués de **04 produits** (Sorgho, Soja, feuille de baobab et Tamarin). Néanmoins ces GSA ont pu solder leur compte et ont bénéficié de nouvel octroi.

Tableau 10 : Situation des stocks restant au 31 décembre 2022 selon le type de produits

Types de produits	Quantités (tonnes)	Valeur (FCFA)
Produits céréaliers	0,6	187 500
Protéagineux	3	1 560 000
Non céréaliers	0,2	124 000

La principale difficulté rencontrée par les GSA dans la commercialisation est la faiblesse des marges bénéficiaires car **88%** des ventes concernent les céréales alors que la vente de ces produits ne sont pas très rentables pour eux.

L'une des spécificités des GSA est la vente en détail et à prix réduit des produits alimentaires par rapport aux prix des marchés, toute chose qui permet aux ménages de réaliser des économies pouvant servir aux autres dépenses. Ainsi, malgré la hausse des prix des différents produits, les GSA ont pu jouer leur rôle de stabilisation des prix. Pour l'année 2022, les ménages ayant utilisés les services des GSA ont réalisé **13 971 250 F CFA** d'économie.

Livraison des stocks pour les cantines scolaires

Après la constitution du stock un prélèvement pour une certification de la qualité des produits a été faite par le cabinet Tecal Sate. Dès réception du document attestant de la conformité et la qualité des produits, la Coopérative a procédé à la demande de réception des vivres à la Mairie de la commune de Oula, sous la supervision de l'inspection de l'éducation de base, et du contrôle financier. Après réception la Coopérative a procédé à l'acheminement des vivres dans **104 écoles** de la commune. À la date du 31 décembre tout le stock avait été enlevé et les factures déposées au trésor pour règlement.



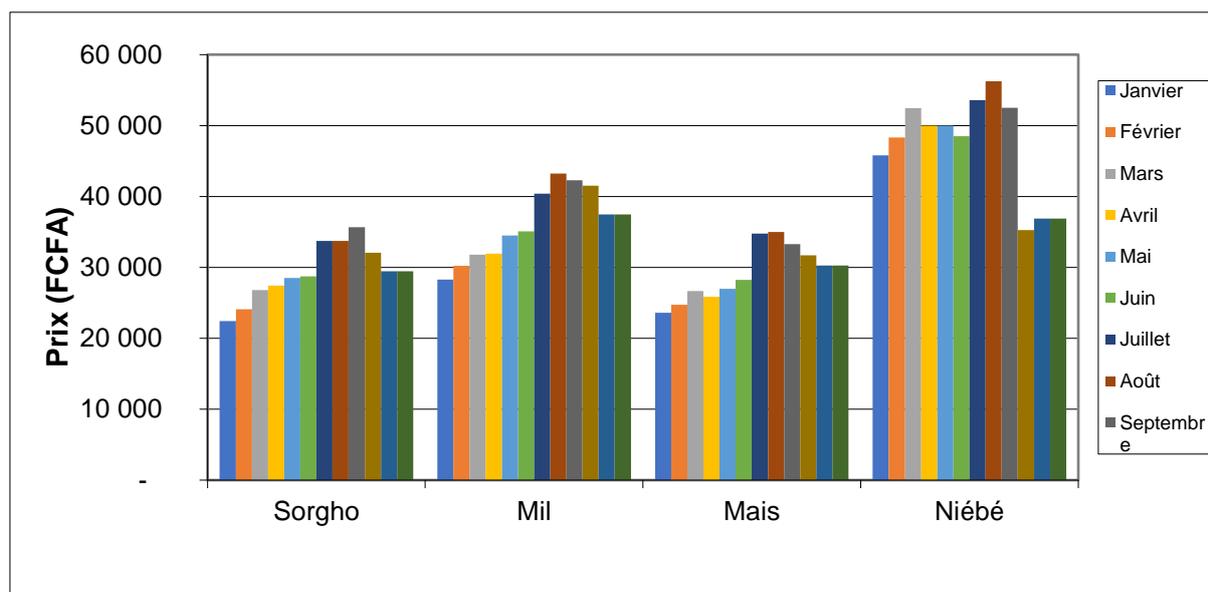
Chargement des sacs via des tricycles vers les écoles en Décembre 2022

2.1.3. Système d'information sur les marchés

Le développement de l'information des marchés (situation alimentaire, prix, offres de vente et d'achat, niveau d'approvisionnement des marchés) est capital en matière de commercialisation des céréales. L'analyse de la situation alimentaire et de l'état des marchés est basée sur un système de collecte et de traitement des informations sur les marchés céréaliers. Dans chacune des zones d'interventions de la Coopérative, un à deux marchés céréaliers sont suivis. Les informations collectées sont relatives au poids des unités de mesures utilisées, à la disponibilité et au prix des céréales.

Dès début 2022, on a constaté quelques hausses qui n'ont pas tardé à se généraliser et à sur tous les marchés vu la mauvaise campagne agricole. Les prix des céréales sont restés en général sur la barre des 25 000 FCFA le sac de 100 kg et se sont maintenus élevés tout au long de l'année. Les prix ont été en moyenne assez sensiblement supérieurs à ceux de l'année passée (29 347 FCFA contre 20 875 FCFA l'an passé pour le sorgho et 29 279 FCFA contre 19 234 FCFA l'an dernier pour le maïs). En fin 2022, au moment des récoltes annoncées bonnes, une tendance de baisse de prix a été notée mais ces prix sont largement supérieurs à ceux de l'année passée. Entre avril et juin les prix sont restés à un niveau très élevé (souvent supérieur à 30.000 FCFA le sac de 100 kg), nettement supérieurs à la moyenne des années précédentes. Les effets de la crise sécuritaire (déplacement de production, mauvaise campagne pluviométrique, réduction des superficies cultivables etc.) dans les zones à fort déficit sécuritaire ont eu un impact sur le cours des produits alimentaires.

Figure 5 : Evolution des prix 2022



2.2. Optimisation du Fonds de Roulement

2.2.1. Octroi du Fonds de Roulement

Chaque année, avant la fin de la campagne d'activités des GSA, les unions soumettent à la Coopérative des demandes de fonds de roulement dans le but de renouveler leurs stocks. Le principe est de rembourser le FdR contracté après les ventes des produits afin de disposer d'un nouveau fonds pour la nouvelle campagne. Le comité d'octroi chargé de l'examen des demandes conformément à la politique de financement, a tenu des rencontres en vue :

- D'évaluer la situation de la campagne de production 2021-2022 et le niveau de remboursement du FdR des campagnes antérieures ;
- D'évaluer la situation financière de la coopérative ;
- Procéder à la programmation et la tenue des sessions d'octroi du FdR.

Les conclusions de ces rencontres ont permis de mieux apprécier l'ampleur des besoins des GSA en FdR et d'établir une bonne planification des octrois. Le respect des critères d'éligibilité donne une crédibilité aux octrois des fonds et atteste une gestion saine et un relatif dynamisme du GSA.

Avec des besoins de l'ordre de **701 208 500 FCFA**, le comité d'octroi après examen des demandes, a donné son accord pour le financement de **64 demandes** d'un montant total de **323 600 000 FCFA** au titre de la campagne 2021-2022 soit un taux de satisfaction de l'ordre de **46%**. Ce taux faible s'explique par la prudence observée par le comité d'octroi au regard de la dégradation de la situation sécuritaire qui était une des recommandations du Conseil d'Administration de ne pas octroyer dans les zones à fort déficit sécuritaire.

Tableau 11 : Situation des octrois 2022-2023

	Montant en FCFA
Total demandé	701 208 500
Total FdR octroyé aux GSA	323 600 000
Octroi moyen/GSA	5 056 250
Total refus argumenté	199 770 000
Total écarté sur octroi	177 838 500
Montant total écarté	377 608 500

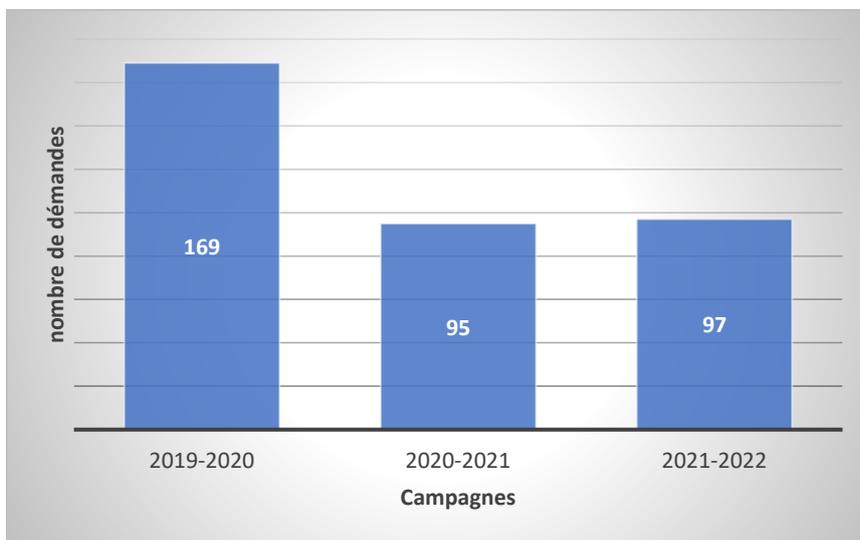
On constate une baisse considérable du nombre de demandes par rapport aux campagnes antérieures (2018-2019, 2019-2020) car au moins une centaine de GSA restent redevables à la Coopérative. D'autres par contre ne sont pas redevables (Koumbané, Tèbla...) mais sont

fermés (CoGes et population déguerpis) à cause des menaces des terroristes. Des facteurs externes tels que les mauvaises campagnes agricoles, l'indisponibilité des produits et la fluctuation des prix des denrées jouent également sur la rentabilité financière des GSA.

Tableau 12 : Situation des demandes des trois dernières années

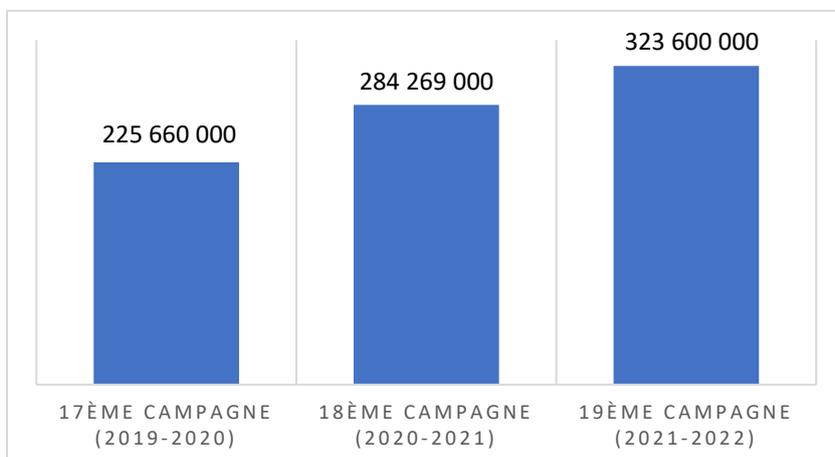
Campagnes	Demandes reçues	Montants des demandes	Demandes accordées
2019-2020	169	1 075 964 750	55
2020-2021	95	711 341 750	60
2021-2022	97	701 208 500	64

Figure 6 : Évolution du nombre de demandes des trois dernières années



Toutefois en comparant les octrois des trois dernières campagnes on constate une évolution du nombre de GSA ainsi que les montants octroyés. Les stratégies adoptées par la Coopérative à travers la délocalisation des GSA déplacés (Méra, Tanvoussé, etc.) la redynamisation d'un certain nombre de GSA (Sittigo, Oui, Zamcé, Bourraso, Sissamba) a prévalu à cette hausse.

Figure 7 : Évolution des montants octrois au cours des trois dernières campagnes



Malgré cette hausse, le niveau d'utilisation des fonds reste faible avec moins de 15% de taux de consommation du fonds de roulement global. Pourtant la stratégie définie par la Coopérative est d'octroyer le plus de fonds de sorte que les intérêts générés sur les FdR des GSA soient suffisamment élevés pour couvrir les frais de fonctionnement permettant ainsi son autonomisation financière. Les *intérêts induits* par les fonds octroyés de la campagne précédente s'élèvent à 17 999 540 F CFA contre 12 498 174 FCFA en 2020-2021. Il faut signaler que la Coopérative a pris en charge 24% de ses frais de fonctionnement cette année. Dans le but de préparer la nouvelle campagne 2022-2023 la Coopérative a réceptionné et enregistré 85 demandes de FdR provenant de 32 unions d'un montant total de 564 920 500 FCFA pour 20 produits. Parmi ces GSA demandeurs douze sont des GSA déplacés. Après examen des demandes par le comité d'octroi 57 GSA de 25 unions ont bénéficié de FdR d'un montant de 307 375 000 FCFA à la date du 31 Décembre 2022. Ces fonds serviront à approvisionner les GSA en denrées alimentaires pour la campagne 2022-2023.



Session d'octroi à Kongoussi



Présidente CoGes signant le contrat

2.2.2. Remboursement

Le recouvrement des fonds demeure et reste une activité fondamentale de la Coopérative. A ce titre elle est suivie avec une attention particulière. Ainsi, même les GSA redevables depuis plus de cinq (5) ans sont suivis et des fonds sont recouverts. Des missions de suivi des fonds octroyés ont été réalisées au cours de l'année ainsi que des rencontres avec les CoGes redevables de la campagne en cours et celles antérieures. Des coups de fil téléphoniques sont également passés de même que des rencontres individuelles pour susciter le remboursement. Les GSA des unions de Koumbri, Zogoré, Barga, Oula, Banh etc. ont été convoqués au siège de la Coopérative pour identifier les raisons de leurs non remboursement et les incités au respect de leurs engagements. Ces rencontres ont connu la participation des CoGes, des présidents d'union, et les animateurs desdits GSA.



Une vue sur des membres CoGes à une rencontre sur les remboursements

A l'issus des rencontres, de nouvelles échéances de remboursement ont été fixées. Ces actions ont permis d'améliorer le taux de remboursement de la campagne et par conséquent le taux de FdR global. Donc, les pressions sociales et le suivi régulier sont efficaces pour le recouvrement.

A la date du 31 décembre 2022, le montant total des remboursements de fonds de roulement est de **325 217 826 FCFA** dont **22 705 745 FCFA** au titre des remboursement des quatre précédentes campagnes (2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021) et **302 512 081 FCFA** pour la présente campagne (2021-2022).

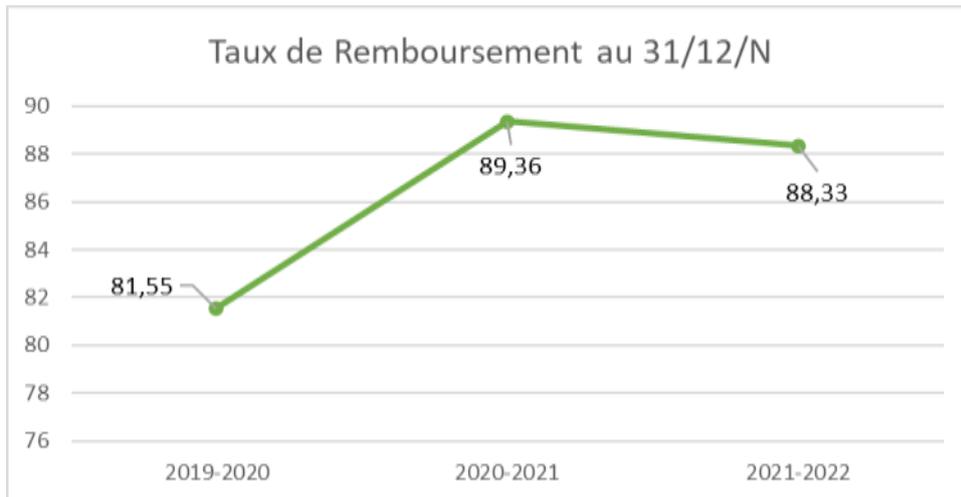
Tableau 13 : Situation du recouvrement des anciens crédits

Années d'octroi	Montants recouverts en 2022
Campagne (2017-2018)	658.000
Campagne (2018-2019)	7.942.195
Campagne (2019-2020)	1.315.000
Campagne (2020-2021)	12.790.550
Total	22.705.745

Malgré les difficultés du moment dues à l'insécurité (fermeture des GSA fonctionnels, déplacement des membres CoGes), le taux de remboursement de la campagne à la date du 31 Décembre 2022 est de **88,33%**. On enregistre une légère baisse par rapport à l'exercice précédent qui était de **89,36%**. Quant au FdR global le taux est de **88,09%**.

En menant l'analyse sur les trois dernières campagnes, nous constatons que les taux de remboursement ont relativement peu fluctué. En effet, ils sont passés respectivement de **81,55%** en 2019-2020 à **89,36%** en 2020-2021 puis **88,33%** 2021-2022.

Figure 8 : Evolution des taux de remboursement au 31/12/N sur les cinq



Pour mieux sécuriser les fonds, la Coopérative insiste énormément sur les dépôts en banques ou dans des institutions financières les plus proches. Cependant, presque toute ou partie des institutions financières sont fermées dans les villages rendant difficile la sécurisation des fonds. Les CoGes des GSA de l'union de Seguénega, Kossouka, Pogoro, etc. arrivent à envoyer l'argent par mobil money pour leur remboursement FdR.

L'audit comptable et financier a été réalisé et le rapport est disponible.

L'objectif des GSA est de mettre à la disposition des ménages des denrées à un coût réduit par rapport à celui du marché mais aussi de dégager des bénéfices pour son fonctionnement. Ces fonds dégagés en fin de campagne permettent d'augmenter le fonds de roulement mais servent également à encourager les CoGes et à financer souvent des activités économiques et sociales des communautés. Les fonds propres sont le plus souvent utilisé par les CoGes et membres de groupement pour construire ou réhabiliter leur bâtiment, compléter pour solder leurs FdR, faire des cotisations, rencontres et déplacements des CoGes. Par exemple le CoGes et le groupement de Tangaye dans la région du Nord ont utilisé leurs fonds propres pour financer l'implantation d'un moulin (150 000 FCFA) pour la transformation des produits alimentaires de l'unité de Tangaye.

Après le bilan des activités et le remboursement du FdR, il ressort que 69 GSA issus de 16 unions disposent d'une somme de 30 610 012 FCFA comme fonds propre. Ces informations sont collectées à partir des fiches d'enquêtes annuelles et les demandes des FdR de la campagne mais aussi lors des séances d'octroi de FdR. Selon les CoGes de 22 GSA (Tansablego, Koubri, Dafiré, Yako, Pogoro Silmimossi etc.) leurs fonds propres ont augmenté. Par contre pour une trentaine de GSA leurs fonds propres ont diminué à cause de l'inactivité de beaucoup de GSA due à l'insécurité. La synthèse de l'utilisation des fonds est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Situation de l'utilisation faite des fonds propres par les GSA

Type de soutiens	Nombre de villages	Montant (FCFA)
Soutiens aux malades vulnérables	1	150 000
Soutiens aux familles vulnérables	1	60 000
Aide aux personnes âgées	2	40 000
Encourager les membres CoGes	05	500 000
Augmentation fonds de roulement pour l'achat des vivres	17	4 581 000
Garantie	2	650 000
Constitution de papiers pour la création d'une SCOOPS	1	60 000
Encouragement des CoGes	1	25 000
Enregistrement de contrat de cantines scolaires	1	1 515 000
Réparation de bâtiment	1	276 750
Frais de déplacement des CoGes	16	345 500
Appui à l'installation du nouveau moulin à grain	1	150 000
Fonds placés en banque	19	6 810 000

2.3. Infrastructure et équipements

L'existence d'un bâtiment répondant aux critères de stockage est une condition sine qua none pour bénéficier du fonds de roulement. A cet effet, le groupement du village de Guiri-Guiri a construit un nouveau bâtiment de stockage en dur au cours de l'année. Ceux qui n'ont pas les capacités d'en construire ont emprunté auprès d'une tierce personne (membre du groupement, particulier ou des bâtiments communautaires). Une dizaine de GSA actifs au cours de cette campagne étaient dans cette situation. On peut citer entre autres les GSA de Kangarin dans l'union de Pogoro, Yako, Songpelsé dans l'union de Yako, Nongfairé, Boursouma dans l'union de Oula etc. Les GSA de Samtaga dans l'union de Kossouka, et Méra dans l'union de Tangaye ont opté pour la location au cours de l'année. Les frais de location s'élèvent à 20 000 FCFA par mois.

Tableau 15 : Situation des bâtiments construits en 2022

Village	Type de construction	Partenaire de construction
Guiri-Guiri	En dur	Fonds propres

L'analyse de l'état des bâtiments indique que sur 217 bâtiments enquêtés 154 (71%) sont en bon état contre 48 (22%) endommagés et 24 (11%) en ruine. Quant au type de construction, il ressort que 90 sont en dur, 79 en banco amélioré et 48 en banco simple. La lecture des tableaux sur les bâtiments montre un parc en bon état apparent mais il faut noter que la majorité est en banco et banco amélioré et ont été construits depuis plus d'une vingtaine

d'année (entre 2003 et 2006) et le plus vieux des bâtiments date de 1983 c'est à dire 40 ans environ. En témoigne le bâtiment de Kossouka construite depuis 1987 qui s'est écroulé en fin 2022 lors des dernières pluies du mois d'octobre.



Bâtiment en bon état

État du bâtiment de Guibou en Juin 2022

Des efforts sont faits pour réhabiliter les bâtiments sur fonds propre. En effet au cours de l'année 2022, les groupements des villages de Seguéneka, Ramessé, Tèbla ont réhabilité leurs bâtiments (changement des tôles, renforcement des murs et chevrons, crépissage du sol etc.) pour un montant d'environ 600 000 FCFA. Il y a des avancées certes mais des inquiétudes demeurent car pour des raisons évoquées plus haut (facteurs externes qui jouent sur la rentabilité financière des GSA) de nombreux groupements n'arrivent pas à mobiliser une assez importante somme leur permettant de réhabiliter et ou renouveler leurs bâtiments. Ils se contentent donc des petites réparations qui n'ont pas un effet majeur sur l'état de ces derniers. La Coopérative est à pied d'œuvre pour remédier à cela à travers la recherche permanente de partenaires mais ces dernières années leurs regards sont plus tournées vers l'humanitaire. Des sensibilisations sont également faites à l'endroit des groupements lors des visites par les animateurs et l'équipe technique afin que ces derniers puissent chercher des partenaires dans ce sens.

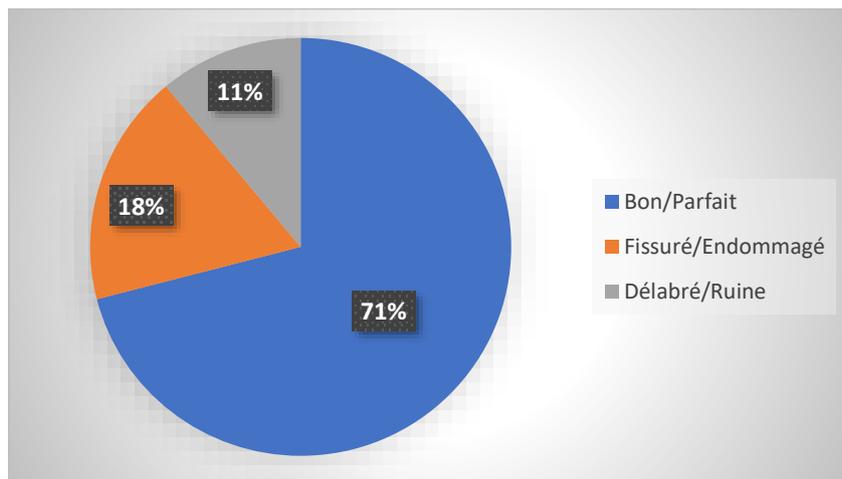
Tableau 16 : Situation des bâtiments

État du bâtiment	Nombre
Bon/Parfait	154
Fissuré/Endommagé	39
Délabré/Ruine	24

Figure 9 : Etat des bâtiments

Type de construction	Nombre
Banco simple	48
Banco amélioré	79
En dur	90

Figure 10 : Etat des bâtiments



La mission des GSA est de mettre à la disposition des ménages des produits de qualité et en petite quantité en fonction de leurs pouvoir d'achat. Pour ce faire des équipements comme les palettes sont utilisés pour assurer un bon stockage, du matériel pour une bonne conservation et des unités de mesure pour les ventes. Selon les données de l'enquête annuelle, une dizaine d'équipement sont utilisés par ces derniers pour satisfaire la demande des ménages. La situation des palettes à la fin de l'année 2022 indique **87 GSA** disposant de **palettes** dont **588** en bon état et **36** en mauvais. De l'avis des CoGes les palettes sont insuffisantes (dans une centaine de GSA). Ils estiment à **901 palettes** qui sont nécessaires pour assurer de bonnes conditions de stockage et de conservation des produits dans ces GSA d'où la nécessité de trouver des alternatives pour l'acquisition des palettes. Le détail de la situation des palettes est indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 17 : Situation des palettes

Nombre de palettes	Bois	<5	5	>5
Nombre de GSA		34	22	31
Etat des palettes (nbre)	Bon	89	110	389
	Mauvais	36	0	0
Nombre de palettes nécessaire	901			

Les équipements de mesure nécessaires (tine, boîte de tomate, balance bascule) sont estimés à **598** pour **391** disponibles dont **dix-sept (17)** en mauvais état. Les plus importants qui nécessitent une attention particulière sont les balances qui sont nécessaires pour les pesées, le matériel de conservation de niébé (Kéké, Silga) etc. Signalons que les palettes du GSA de Namssiguia dans l'union de Tangaye ont été brûlés par les terroristes et un cas de vol des équipements a été signalé dans le GSA de Senokayel dans l'union de Thiou. La situation des autres équipements est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 18 : Situation des autres équipements

Équipements disponibles	Bon	Mauvais	Nombre de GSA	Nécessaire
Petite balance	10	0	10	11
Tines	78	1	73	85
Yoruba	23	0	23	24
Boîte de tomate	133	0	117	142
Demi -tine	23	0	23	24
Fût	1	0	1	20
Bol	53	0	53	63
Sac vides	30	10	1	200
Bidon	10	0	1	10
Bascule	13	6	19	19



Bascule du GSA de Sittigo

2.4. Formation et renforcement des capacités

Dans le cadre du renforcement des capacités et des compétences des acteurs, la Coopérative Viimbaore/Naam, a concilié plusieurs approches d'apprentissage et de thèmes de formation pour améliorer les niveaux de connaissances et de savoir-faire des acteurs. Ainsi les compétences internes ont été mises à contribution, elle a fait également recours à des tierces personnes qu'elle juge compétentes.

✚ Formation des CoGes par les animateurs

Les animateurs, pendant le suivi des activités dans les GSA ont réalisé des formations au profit des CoGes sur des thèmes spécifiques liés à l'approvisionnement et commercialisation, la tenue des différents documents de gestion des GSA, la gestion des stocks et du FdR etc. Selon les données de l'enquête annuelle, **60 membres** CoGes dont **18 hommes** et **42 femmes**

issue de 23 GSA ont bénéficié de ces formations. Elles se sont déroulées d'une manière permanente et a permis d'améliorer le niveau des CoGes dans l'exécution des différentes tâches quotidiennes. Le nombre de CoGes formés est en baisse par rapport aux campagnes antérieures dû à l'inaccessibilité des zones à fort défis sécuritaires mais aussi à l'impossibilité de regrouper les CoGes pour des séances de formation, les déplacements étant limités. La plupart des formations ont été réalisées dans les GSA encore accessibles par les animateurs et se sont déroulés dans les GSA actifs des unions de Namissiguima, Koubri, Gomponsom, Yako, Oula, Tangaye, Koumbri et Thiou. En outre, des membres des comités de gestion ont reçu des sessions de formation sur la cohésion sociale, le genre etc.

Selon les informations collectées, il ressort un besoin de renouvellement des comités de gestion dans bon nombre de GSA (Rom, Kasseba, Mako, Kolkom, Danoua) du faite que les membres sont âgés et ne peuvent plus exercer l'activité. Notons que sur les membres CoGes enquêtés (867 au total), 266 soit 31% ont moins de 40 ans. On enregistre également des cas de décès de membres CoGes dans au moins cinq (05) GSA. A cet effet, les GSA de Igondega, Tampoui, Bango et Tanvoussé ont remplacé un des membres du comité de gestion. Ceux de Ouitenga et Kongoussi ont remplacé deux des membres CoGes et celui de Komsilga trois membres. Un renforcement des compétences des CoGes s'avère nécessaire pour ces nouveaux membres.

Bon nombre de GSA enquêtés sont inactifs mais les CoGes ont exprimé le désir de reprendre leurs activités grâce aux actions de sensibilisation et appui-conseil apporté par l'équipe technique et les animateurs lors des suivis terrains. Selon ces CoGes il est nécessaire et même indispensable pour eux de se réorganiser pour reprendre l'activité car avec les attaques des terroristes, leurs villages ont accueilli un grand nombre de déplacés mais surtout le fait qu'ils n'ont pas assez de terre où ils peuvent produire. Des réflexions doivent être menées pour répondre aux doléances de ces GSA.

Il faut saluer la motivation, l'engagement, le dynamisme des CoGes d'une vingtaine de GSA (Bassi, Yako, Ouitenga, Songpelsé, Faougoudo, Ramatoulaye, Kelbo, Gassaliki, Zimtenga, Tangporé, Komsilga etc.) dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces derniers mettent tout en œuvre pour la bonne marche de leurs GSA.

Tableau 19 : Situation des formations par les paires

Thèmes des formations	Nombre d'hommes formés	Nombre de femmes formées	Nombre total de personnes formées	Nombre de GSA
Tenue des documents gestion	14	30	44	18
La gestion des fonds de roulement	8	25	33	12
La gestion des stocks	6	13	19	8
L'approvisionnement et la commercialisation	11	16	27	12

L'alphabétisation des membres des comités de gestion est essentielle et contribue à améliorer la gestion du GSA en facilitant le remplissage des documents de gestion. Selon les données de l'enquête annuelle sur 867 membres CoGes enquêtés, seulement 403 soit 46% sont alphabétisés. Ce faible niveau d'alphabétisation des CoGes handicape la mise en œuvre des activités des GSA surtout le remplissage des documents de gestion. C'est le cas des GSA de Soulou et Saya dans l'union de Koumbri, Dafiré, Zamcé dans l'union de Tikaré, Kalo, Yensé dans l'union de Thiou etc. Les difficultés persistent dans le remplissage des cahiers de caisse, stock, réunion et visite toute chose qui rend difficile la collecte des données.

Néanmoins l'enquête révèle qu'au moins un membre CoGes maîtrise le remplissage des documents dans 50 GSA.

Tableau 20 : Situation des membres remplissant les cahiers

Membres CoGes remplissant les cahiers	Nombre de GSA
Présidente	15
Gestionnaire	40
Trésorière	12
Organisateur	21

La situation du remplissage des documents de gestion des GSA est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 21 : Situation de la tenue des cahiers de gestion

Types de cahiers	Nombre de GSA		
	Bien rempli	Moyen	Mal rempli
Cahier d'achat	51	1	0
Cahier de vente	50	1	1
Cahier de stock	49	2	1
Cahier de Caisse	42	7	3
Cahier de réunion	39	10	3
Cahier de visite	44	5	2

Le renforcement des capacités techniques a également concerné les organes dirigeants, les membres de l'équipe d'appui technique de la coopérative, les animateurs, les producteurs etc.

Formation au profit des organes dirigeantes

Les membres du Conseil d'Administration (05 hommes et 05 femmes) et du Conseil de surveillance ont bénéficié d'une session de renforcement de leurs capacités. Tenue du 25 au 26 mai 2022 dans la salle de réunion de la coopérative, elle a permis de renforcer leurs connaissances sur la loi OHADA relative aux sociétés coopératives et leur permettra de mieux rendre la Coopérative plus opérationnelle.

Deux membres du bureau exécutif (01 homme et 01 femme) ainsi que le président du Conseil de Surveillance ont également participé les 21 et 22 Décembre 2022 à une formation sur le leadership et le développement personnel initié par la Coopérative Viimbaore/Naam et animé par l'association Veille et Actions dans l'Agriculture en Afrique (VAA/Afrique).

Formation des membres de l'équipe technique et les animateurs

- Formation sur les droits et devoirs du travailleur

Dix membres de l'équipe technique dont quatre (04) femmes et six (06) hommes ont participé à une formation sur les droits et devoirs du travailleur. Tenue le 30 Novembre 2022 dans la salle polyvalente de la Coopérative à Ouahigouya elle a été assurée par la direction régionale du travail du Nord. Elle a permis aux participants d'améliorer leurs connaissances sur les droits et les devoirs des parties.

- La formation sur le leadership et le développement personnel

Dans l'optique de faciliter une meilleure mise en œuvre des actions du nouveau programme quinquennal, la Coopérative Viimbaore/Naam, en partenariat avec l'association Veille et Actions dans l'Agriculture en Afrique (VAA/Afrique), a organisé un atelier de formation sur le leadership et le développement personnel. Cette formation a connu la participation des

membres de l'équipe technique (03 femmes et 05 hommes) et les animateurs de 15 unions (dont 12 hommes et 03 femmes). Les thèmes développés au cours de la formation ont concerné le leadership, les qualités d'un bon leader, les différents styles de leadership, le développement personnel. Au terme de deux jours de formation, les participants ont exprimé leur satisfaction sur les thèmes développés et des recommandations ont formulées par le cabinet à l'endroit des participants et à la Coopérative.



- **La formation pour la mise à jour du site web de la Coopérative Viimbaore/Naam**

Trois (03) agents de la Coopérative (responsable administratif et financier, responsable opérationnel et responsable suivi évaluation) ont participé à un atelier de formation pour la gestion du site Web. La formation a été assurée par le cabinet BAKASSI et s'est déroulée du 29 au 31 Décembre 2022 à Ouagadougou. La formation a été très pratique et a permis d'intégrer les différents contenus des activités de la Coopérative. Le site Web est désormais opérationnel.



Formation des agents pour la mise à jour du site WEB en Décembre 2022

❖ Formation sur les techniques de gestion post récolte et de conservation du niébé et du sésame.

La responsable Formation et deux animateurs de la Coopérative ont participé à une formation sur les techniques de gestion post récolte et de conservation du niébé et du sésame. La formation a été assurée le Ministère en charge de l'agriculture et s'est déroulée les 02 et 03 Décembre 2022 à Ouahigouya. Elle a permis de doter les participants des connaissances sur les bonnes pratiques de gestion post récolte du sésame et du niébé.

✚ A l'endroit des producteurs

La coopérative Viimbaore/Naam a bénéficié de l'appui technique et financier de SOS Faim pour la mise en œuvre d'activités dans la production agroécologique du niébé. À cet effet une session de formation sur les techniques de production agroécologique du niébé a été administrée à une cinquantaine de producteurs (38 hommes et 15 femmes) provenant de cinq unions (Namissiguima, Oula, Bassi, Somiaga, Seguéneka). Elle s'est tenue du 07 au 09 Juin 2022 à Ouahigouya et a été animée par l'Association Béog-Neéré. Les thèmes développés ont concerné :

- ✓ les itinéraires techniques de production agroécologique du niébé,
- ✓ les techniques de production et d'utilisation des bio pesticides,
- ✓ les techniques de production et d'utilisation des bio fertilisants.

La session a permis aux producteurs de disposer des connaissances, compétences et attitudes sur la production agroécologique du niébé. A noter la participation de 09 membres CoGes dont 04 hommes et 05 femmes issus de 05 GSA.



Afin d'accroître la qualité de ses produits alimentaires mis à la disposition des ménages, des cantines scolaires et acteurs de la chaîne humanitaires (ONG) la coopérative a procédé à la formation des producteurs - collecteurs sur les normes de qualité. Ladite session a permis de renforcer les capacités de **50 producteurs** sur les techniques de récolte et de gestion post-récolte du niébé (battage, vannage, triage, stockage et conservation). Les échanges ont été appréciés car ils ont permis de réfléchir sur les méthodes et moyens de lutte appropriés afin de réduire les pertes liées au stockage et d'améliorer la qualité des produits surtout le niébé.



Vue des participants lors de la formation

Au cours de l'année 2022 la Coopérative a accueilli des étudiants stagiaires au nombre de quatre dont 2 en comptabilité, un en suivi évaluation et une en agro écologie. Ces stages s'inscrivaient dans le cadre de la rédaction d'un rapport pour la soutenance de la licence professionnelle en finance comptabilité. Les deux autres sont des stages d'immersion en milieu professionnel. Les concepts théoriques et pratiques en lien avec leurs domaines de compétences ont été passés en revue. Ces derniers se sont imprégnés du fonctionnement de la coopérative et apportés leurs contributions à l'atteinte des résultats.

2.5. Production et transformation des produits alimentaires

2.5.1. Production agroécologique du niébé

La crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso depuis quelques années impacte négativement les performances de la coopérative surtout en termes de remboursement des fonds de roulement des greniers de sécurité alimentaire. Il s'avère impérieux de trouver des alternatives afin de contribuer à l'autonomie de la coopérative. Du reste, les orientations issues de son plan stratégique 2018-2022 ont invités les acteurs à intégrer les marchés institutionnels comme alternative. Cependant au regard des exigences de ces derniers en termes de qualité, la coopérative a entrepris d'accompagner des producteurs à la faveur de son programme quinquennal 2022-2026 afin de s'assurer de la qualité et de la traçabilité du niébé fournis à ses partenaires.

Ainsi, pour la campagne agricole 2022, cinquante (50) producteurs issus de 27 villages des unions de Somiaga, Oula, Namissiguima, Séguénéga et Bassi ont bénéficié de l'accompagnement de coopérative à travers le renforcement de leurs capacités techniques, la

fourniture de semences et de suivi appui-conseil. A l'issue du processus de sélection par les unions, les bénéficiaires sont composés de 17 femmes et 33 hommes dont 11 jeunes conformément aux critères établis. La superficie totale emblavée est de 24, 56 ha (à raison d'un demi hectare par producteur) sur une prévision de 25 ha soit 98,24 %.



Germination



Sarclage/Producteur de Bassi

Les producteurs retenus ont bénéficié de deux sessions de formation sur les itinéraires techniques de production agroécologique du niébé et sur les normes de qualité. La première tenue du 07 au 09 juin 2022 a permis de renforcer les compétences techniques des producteurs sur : (i) sensibiliser les producteurs sur les avantages de la production et la consommation des produits agroécologiques ; (ii) maîtriser les itinéraires de production agroécologique du niébé ; (iii) maîtriser les techniques de production et d'utilisation des bio pesticides ; (iv) maîtriser les techniques de production et d'utilisation des bio fertilisants.



Productrice du village de Noogo



Champ de niébé en floraison d'un producteur de Oula

A l'issue de la session, les producteurs ont bénéficié chacun de six (06) kg de semences de niébé pour leur production soit 300 kg au total. Quant à la seconde session de formation, elle visait à doter les producteurs des connaissances sur les techniques de récolte et de gestion post-récolte du niébé à savoir le battage, le vannage, le triage, le stockage et la conservation.



Séance de tri du niébé



Grains triés

Après les récoltes, quarante un (41) producteurs sur 50 ont vendu une partie de leur production à la Coopérative. Les autres producteurs (07 producteurs des unions de Séguénéga et Namissiguima) et (02 producteurs de Somiaga et Oula) n'ont pas pu vendre en raison de l'insécurité pour les premiers et les inondations pour les seconds. La quantité totale achetée par la Coopérative est de 5,62 tonnes (5 621 kg). Le montant total perçu par les producteurs est de 1 588 140 FCFA soit une moyenne d'environ 39 000 FCFA par producteur. Les revenus tirés de ces ventes ont été utilisés par les producteurs pour subvenir aux besoins de leurs ménages. Une productrice du village de Oula a même acheté un vélo pour son enfant grâce à la vente de son niébé.



Sac de niébé collecté avec les références de la productrice



Productrice recevant son argent

2.5.2. Transformation des produits alimentaires

La transformation des produits alimentaires constitue une opportunité de créations d'emplois et de revenus au profit des femmes et jeunes. A la suite de la mise en œuvre du projet de transformation des céréales clos en mars 2021, la coopérative a décidé de poursuivre l'appui des unités installées en l'intégrant dans son programme 2022-2026. En rappel, quatre unités organisées en Sociétés Coopératives Simplifiées (SCOOPS) avaient été mises en place dans les communes de Barga, Koumbri, Tangaye et Thiou. Cependant, la crise sécuritaire n'a pas permis le fonctionnement continu de l'ensemble de ces unités au cours de l'année 2022. En effet, seulement deux d'entre elles ont pu effectivement fonctionner.

Pour les besoins de transformation, 5,36 tonnes composés de maïs blanc, jaune et petit mil ont été approvisionnées au cours de l'année 2022 par trois (03) SCOOPS auprès des greniers de sécurité alimentaire et des commerçants. Le coût total desdits approvisionnement est estimé à 1 278 410 FCFA.

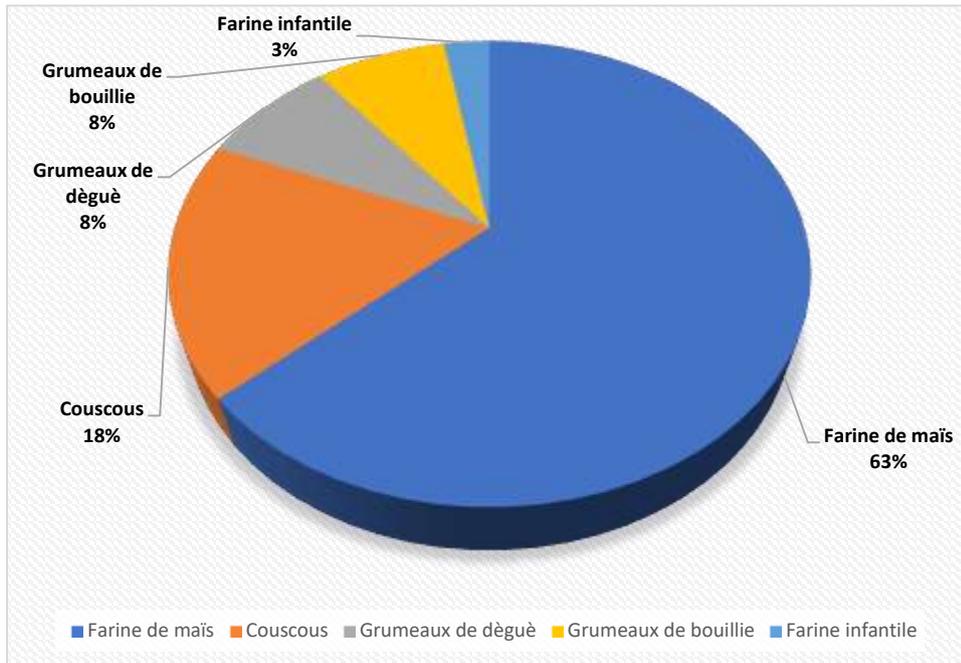
Tableau 22 : Situation des approvisionnements des unités en matières premières

Nature du produit	Quantités (sac de 100kg)	Prix unitaire	Prix total	Mode d'approvisionnement
Maïs blanc	20	21 583	431 660	Commerçant (1), GSA (02)
Maïs jaune	16	21 750	348 000	Commerçant
Maïs jaune (Tine)	2	5 000	10 000	Commerçant
Mil	17	28750	488 750	GSA (1), Commerçant (2)

La faiblesse relative des approvisionnements se justifie principalement par la raison évoquée précédemment à savoir l'insécurité qui n'a pas permis un fonctionnement continu de toutes les unités. En effet, l'unité de Barga est restée fermée toute l'année avec le déguerpissement des populations en 2021 et celle de Koumbri qui avait subi le même sort, n'a fonctionné qu'environ trois mois. Quant à celle de Thiou qui a été pillée lors de l'attaque du dudit village elle a difficilement repris les activités qu'au début du deuxième trimestre. Composées de carburant, de produits transformés et de matières premières, la valeur monétaire estimée des pertes subies par cette SCOOPS est de 333 500 FCFA.

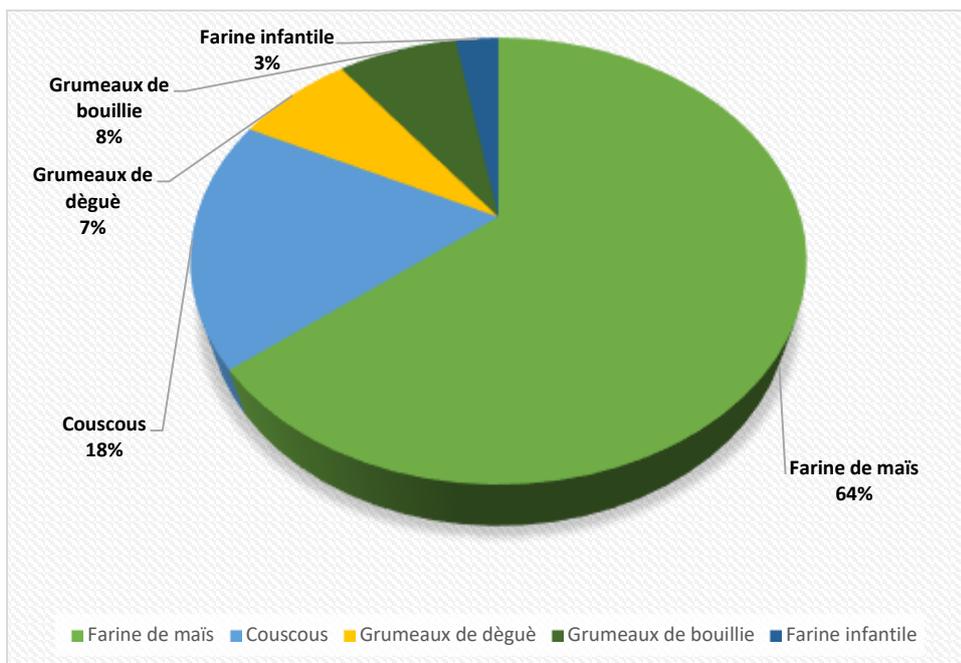
En dépit des difficultés, les SCOOPS ont mené au cours de l'année leurs activités de transformation des céréales en sous-produits. Ainsi, une quantité totale de 1 879 kg (1,7 tonnes) composée de farine de maïs, de couscous, de grumeaux et de farine infantile a été produite. La farine de maïs est le sous-produit le plus transformé avec 63% de la production totale, suivi du couscous 18%, les grumeaux de déguè et bouillie avec 08% chacun et enfin la farine infantile (03%).

Figure 11 : Parts des produits transformés par types de produits



Les ménages des communes d'implantation des unités de transformation constituent les principaux clients. Au cours de l'année 2022, les unités de transformation ont vendu une quantité totale de 1 810 kg (1,81 tonnes) des différents sous-produits dont la farine de maïs est le plus écoulé et la farine infantile la moins vendu. En effet, la quantité de farine de maïs représente 64 % et la farine infantile seulement 03%.

Figure 12 : Parts des ventes de produits transformés par types de produits



A la date du 31 décembre 2022, 96% des volumes transformés ont été effectivement écoulés par les sociétés coopératives porteuses des unités. Le volume de stock restant est alors de 69 kg dont la valeur est estimée à 66 125 FCFA.

Tableau 23 : Situation de la production et de la vente des produits transformés

Nature du produit	Quantités transformées (kg)	Quantités vendues (kg)	Prix unitaire (FCFA)	Recette totale (FCFA)	Quantités restante (kg)	Valeur du stock (FCFA)
Farine de maïs	1 192	1 163	625	726 875	29	18 125
Couscous	334	327	1 200	392 400	7	8 400
Grumeaux de dèguè	152	134	1 200	160 800	18	21 600
Grumeaux de bouillie	149	137	1 200	164 400	12	14 400
Farine infantile	52	49	1 200	58 800	3	3 600
Total	1 879	1 810	-	1 503 275	69	66 125



2.6. Cohérence et plaidoyer

2.6.1. Rencontre et concertations

Pour l'année 2022, les organes de gestion de la coopérative ont tenu leurs différentes rencontres statutaires. Au total, 04 sessions du Conseil d'Administration, une Assemblée Générale mixte (ordinaire et extraordinaire) et des rencontres du Conseil de Surveillance ont été tenues. Ci-dessous les résultats atteints au cours de l'année 2022.

✚ La tenue intégrale des différentes instances statutaires

Conformément à ses statuts, au cours de l'année 2022, la Coopérative a tenu quatre réunions du Conseil d'Administration (CA). Ces rencontres ont été l'occasion pour les élus de faire le point du fonctionnement de la Coopérative, d'apprécier les résultats obtenus avec les activités et de prendre des décisions et recommandations permettant d'aller de l'avant. La septième session de l'Assemblée Générale mixte (AG) tenue le 30 juin 2022 a permis aux membres de faire le bilan de la gestion technique et financière de la coopérative en 2021, approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, affecter le résultat 2021. En outre la Coopérative a vu la modification des statuts et règlements intérieurs avec l'adoption d'un nouveau sigle de la Coopérative qui s'intitule ainsi qu'il suit « CVB-COOP-CA/NAAM ». Au cours de cette AG les membres ont procédé à la validation du mandat d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur TAMBOURA Djibrilou de l'union de Tongmayel absent aux conseils d'administration depuis le 30 juin 2021. Il a été remplacé par Madame OUEDRAOGO Aminata de l'union Naam de Thiou.



Une vue des participants



La nouvelle administratrice : Ouédraogo Aminata

Lors de cette assemblée, il a été procédé à l'inauguration d'une nouvelle salle de réunion et d'un forage solaire au sein de la coopérative. En effet, la salle construite en 2021 a été équipée en 2022 grâce à l'appui de SOS Faim et une contribution de la coopérative. Elle a été inaugurée et porte désormais le nom de « **Salle Polyvalente Coopérative** »

Viimbaore/Naam ». Cette infrastructure vient renforcer les capacités de la Coopérative et améliorer les conditions de travail des acteurs.



Inauguration de la Salle Polyvalente Coopérative Viimbaore/Naam

Le Conseil de Surveillance a également tenu des rencontres qui les ont permis d'effectuer le contrôle des réalisations du CA et de l'EATCO ainsi que de la gestion des ressources de la coopérative. Notons aussi leurs participations à toutes les sessions du Conseil d'Administration.

Rencontre annuelle SOS FAIM

Dans le cadre de suivi du partenariat entre SOS FAIM et la coopérative, deux rencontres ont été tenues en Mars et en Décembre 2022 et ont permis d'une part de faire le bilan annuel des réalisations de l'année 2021 de la Coopérative, passer en revue le programme quinquennal 2017-2021 arrivé à terme et échanger sur les Marqueurs de Progrès (MdP) d'autre part. Ces différentes rencontres ont permis aux partenaires d'échanger sur les perspectives de l'année 2023 ainsi que la mise en œuvre des activités du nouveau programme 2022-2026.

Rencontre synergies SIA

La coopérative Viimbaore/Naam a participé à l'atelier de lancement du nouveau programme SIA 2022-2026 le 11 mars 2022 à Ouagadougou. Durant cet atelier, les partenaires ont échangé sur les résultats de l'évaluation du programme DGD 2017-2021 et les leçons apprises de sa mise en œuvre. Ce fut l'occasion de revisiter le nouveau programme commun 2022-2026 notamment sur la construction de la théorie du changement et de ses résultats et la prise en compte de la donne sécuritaire par les partenaires dans la mise en œuvre des activités.

✚ Atelier d'affinage de la nouvelle stratégie d'intervention de la coopérative en contexte d'insécurité

La situation sécuritaire, humanitaire et politique s'est dégradée encore davantage dans de nombreuses régions du pays au cours de l'année. Celles où la Coopérative mène ses activités sont particulièrement affectées. Afin de permettre une meilleure mise en œuvre des activités du nouveau programme et assurer la pérennité de la Coopérative, un atelier d'affinage d'une nouvelle stratégie d'intervention a été réalisé du 31 mars au 1er avril 2022. Il a regroupé l'équipe technique, les membres du Conseil d'Administration (CA) et du Conseil de Surveillance (CS), des membres du comité d'octroi, des présidents d'union, des animateurs et des CoGes et a permis de faire des propositions sur les approvisionnements, la commercialisation, la production et la transformation, le financement, etc.



Une vue des participants et des travaux de l'atelier

Les autres rencontres sont recensées dans le tableau suivant :

Activités	Période	Tâches effectuées	Partenaire(s) de mise en œuvre
Formation des structures techniques déconcentrées sur le Cadre Harmonisé	08 au 11 février 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire les différentes étapes du Cadre Harmonisé - Définition du Cadre Harmonisé et ses valeurs ajoutées - Présentation du cycle du Cadre Harmonisé - Présentation des fonctions et des protocoles du Cadre Harmonisé 	<ul style="list-style-type: none"> -PAM -ACF -OXFAM

Validation de la stratégie Pays de OXFAM	24 au 25 Mars 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du document de Stratégie Pays par Programme suivi d'échanges - Travaux de groupes par programme pour identifier les insuffisances et faire des propositions d'améliorations - Synthèse globale des recommandations et note de validation des DSP de l'ensemble 	OXFAM et ses partenaires
Atelier Bilan JESAC	20-23 avril 2022 Niamey au Niger	L'atelier a permis de faire le bilan des activités menées, échanger sur les difficultés, proposer des pistes de solutions et faire une planification des activités restantes. En outre, il a été l'occasion d'échanger sur la stratégie MEAL et le suivi des indicateurs.	Partenaires JESAC Burkina et Niger
Rencontre hebdomadaire du personnel	Chaque semaine	<p>État d'avancement des activités</p> <p>Programmation des activités</p> <p>Séances de travaux sur les documents à élaborer</p>	-
Rencontre avec les partenaires de la Coopérative Viimbaore et de la FNGN	Juillet à Septembre	<p>Bilan des collaborations</p> <p>Perspectives de collaboration</p> <p>Participation à des rencontres bilan de projet de la FNGN</p>	Unités de la FNGN
Participation à l'atelier de validation du plan d'action Régionale opérationnel du Nord	6 Juillet 2022	Validation des plans d'action Régionaux	Acteurs de la Sécurité alimentaire de la Région

Les CoGes de 53 GSA issus de 19 unions se sont rencontrés au moins deux fois au cours de l'année. Les thèmes ont porté sur :

- ✓ l'organisation des approvisionnements et les commandes des denrées,
- ✓ la fixation des prix des produits,
- ✓ l'évolution des ventes,
- ✓ le remboursement du FdR,
- ✓ la cohésion entre les membres du groupement,
- ✓ l'élaboration des demandes de FdR,
- ✓ comment redynamiser le GSA,
- ✓ suivi de contrat des cantines scolaires,
- ✓ faire le bilan et programmer les activités du GSA,
- ✓ Recherche de solutions pour minimiser les pertes sur les stocks,
- ✓ encouragement du gestionnaire dans ses activités de ventes
- ✓ renouvellement du comité de gestion, etc.

Le GSA de Bassi a été visité par les SPG-MT Yako, Help OHG, AVN Yako, CORDO AWAC OHG. Visite du GSA, Sensibilisation, dans le cadre de la production du Niébé le GSA a rencontré d'autres acteurs.

2.6.2. Fonctionnement de la coopérative

Sur le plan des ressources humaines, la Coopérative a procédé au cours du dernier trimestre de l'année au recrutement d'une responsable formation en remplacement de Monsieur ZONO Abdoulaye admis à la retraite. Il s'agit de Mademoiselle OUEDRAOGO Mariam et elle s'occupera en plus de la formation, du suivi des activités de production et de transformation au sein de la coopérative. Un réaménagement de poste a été également fait au sein de l'équipe. Ainsi Monsieur OUEDRAOGO Hahidara précédemment responsable chargé du suivi des activités du programme Transition vers une Agroécologie Paysanne au Service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA) est promu au poste de Responsable Commercial. Madame OUARMA Héléne, qui était Animatrice du Programme TAPSA est promu au poste de Chargé dudit programme et enfin Mademoiselle KABORE Éveline Yolande Wendpouire précédemment Responsable Commerciale promu au poste de Responsable Suivi-Evaluation.

L'évaluation et renouvellement des contrats avec les animateurs.

La Coopérative a procédé au cours de l'année 2022 à l'évaluation et la sélection des animateurs pour la poursuite des activités de suivi et d'animation sur le terrain. Les critères utilisés pour la sélection étaient entre autres, le taux de remboursement des GSA suivi par chaque animateur, le nombre de GSA actifs au cours des trois dernières années, la fréquence d'envoi des données collectées, la qualité des données transmises, etc. Au total 20 animateurs

ont été retenus. Il s'agit des animateurs des unions de Nouna, Ban/Sanaba, Barga, Oula, Namissiguima, Koumbri, Yako, Kongoussi, Thiou, Pogoro, Séguenega, Kossouka, Tangaye, Zogoré. Notons que les animateurs des unions de Gourcy et Somiaga ont été remplacés, ces derniers ayant été appelés à d'autres charges. Ainsi, M. SAVADOGO Abdou Razack remplace M. OUEDRAOGO Hahidara dans l'union de Somiaga et M. KONKOBO Karim remplace M. OUEDRAOGO Bassirou dans les unions de Gourcy, Bassi, Lèba et Tougo. Les animateurs qui ont été retenus à l'issue de la sélection ont également signé leur contrat au cours du dudit trimestre. Ils ont aussi reçu de nouveaux smartphones pour la collecte et le transfert des données. Les contrats signés ont une durée d'un an renouvelable en fonction des résultats qui seront engrangés.



On note également le remplacement d'un membre du Comité d'Octroi. En effet depuis la campagne 2020-2021, Monsieur DIANDA Madi, Président de l'union de Kirsi et secrétaire général dudit comité ne participe plus aux séances d'octroi. Il a donc été remplacé par Madame ZONO Bibata de l'union de Koumbri.

Les activités de suivi et d'appuis-conseils par l'équipe technique

L'équipe d'appui technique de la coopérative a effectué des missions de suivi des activités sur le terrain. Sur les 64 GSA ayant bénéficié des octrois de cette campagne une quarantaine a reçu la visite de l'équipe technique. Ces visites ont permis à l'équipe de rencontrer et échanger avec les comités de gestion des GSA et membres du groupement sur les activités. Elles ont permis également de constater que malgré la mauvaise campagne agricole suivie de la crise sécuritaire les GSA assurent tant bien que mal leur rôle de sécurisation alimentaire. Des thématiques tels que l'approvisionnement, la commercialisation, la gestion du fonds de roulement, la situation des infrastructures et équipements et la situation alimentaire des populations ont été abordés avec les acteurs en plus de l'appui conseil. Ces derniers ont apprécié positivement ces échanges qui ont permis de renforcer leurs capacités dans la gestion.

Action de soutiens et de solidarité

Durant l'année 2022 la Coopérative a initié et participé à des actions de soutien et de solidarité telles que des dons de vivres aux personnes vulnérables et la participation aux événements sociaux de ses membres. On peut citer entre autres :

- Des soutiens financiers à la réalisation du festival des enfants déplacés et d'un tournoi de Maracaña organisé par l'association Ass mane Neere Yatenga,
- Distribution d'eau chaque Vendredi aux PDIs et ménages vulnérables via le château d'eau qu'elle a réalisé,
- Dons de 20 sacs de 50 kg de niébé aux unions déplacées lors de la cérémonie d'hommage du Docteur Bernard Lédéa OUEDRAOGO organisé par la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN),
- Salutations de personnes malades,
- Salutations des familles qui ont perdu un de leurs membres,
- Contribution à la réalisation d'un film sur la cohésion sociale,
- Le montant total de ses actions est estimé à neuf cent soixante-cinq mille (965 000) FCFA.

Exécution des projets

Avec ses partenaires, la coopérative a continué la mise en œuvre des projets au profit de ses membres. Il s'agit :

- ❖ *Projet Transition vers une agroécologie Paysanne au Service de la Souveraineté alimentaire (TAPSA).*

Le Projet TAPSA vise à stimuler le développement de pratiques qui optimisent la mobilisation des processus écologiques dans le domaine de la production agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans sa zone d'intervention. Diverses activités ont été menées dans ce domaine au cours de l'année 2022. Entre autres activités nous retenons :

Activités réalisées	Période et lieu	Objectifs/Résultats/Exécution	Partenaire(s) de mise en œuvre
Formation de l'équipe technique et des animateurs de la coopérative sur l'agro écologie	Du 17 au 18 février 2022 à OHG	Atelier de formation et d'information de l'équipe technique et des animateurs de la coopérative sur l'agro écologie au profit de 30 personnes.	TAPSA
Rencontre avec les GSA	17 mars 2022 à OHG	Rencontre d'échange d'expérience sur les produits de diversification avec la participation de plus de 50 GSA	GSA
Atelier de plaidoyer	16 juin 2022 à OHG	Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations par la promotion sur la production et la consommation des produits agro écologique.	TAPSA
Visite d'échange sur les bonnes pratiques de production AE	12 au 13 mai 2022 à Gomponso m et Nièssega	Visiter et échanger avec les OP et groupements de base intervenant dans le cadre de la production et les bonnes pratiques Agro écologique.	TAPSA
Émissions radiophonique	2 ^{ème} trimestre 2022	Réalisation et diffusion de 4 émissions radiophonique sur les ondes de la radio la voix du paysan pour parler de l'AEP	TAPSA
Forum Régional TAPSA-SAHÉL	23-26 mai 2022 Sénégal	Le forum régional tenu sous le thème « transition agro écologique et territoires sahéliens : enjeux, expériences et perspectives a permis à plus de 70	Partenaires TAPSA et alliés

Activités réalisées	Période et lieu	Objectifs/Résultats/Exécution	Partenaire(s) de mise en œuvre
Formation de l'équipe technique et des animateurs de la coopérative sur l'agro écologie	Du 17 au 18 février 2022 à OHG	Atelier de formation et d'information de l'équipe technique et des animateurs de la coopérative sur l'agro écologie au profit de 30 personnes.	TAPSA
Rencontre avec les GSA	17 mars 2022 à OHG	Rencontre d'échange d'expérience sur les produits de diversification avec la participation de plus de 50 GSA	GSA
		participants d'échanger sur ledit thème à travers des world-café, panels, témoignages, échanges et partage d'expériences. Du reste, la coopérative à partager avec les participants, son expérience sur l'accès aux marchés des cantines scolaires par les produits locaux.	
Réunion à distance sur Skype : la définition et programmation des activités de TAPSA 2	11 Mai 2022	Rencontre d'échanges sur l'élaboration et la planification des activités de TAPSA 2	Partenaire TAPSA
Acquisition de plants de henné pour la haie vive et des plants pour le reboisement	Juillet-Août 2022	Repiquage de 4000 plants de henné autour des bois sacrés de Bougouré, Ramessé et les périmètres des producteurs, Reboisement de 130 plants de différents espèces sur le site de Bougouré.	TAPSA

Projet d'Agriculture Résiliente au Climat (PARC)

Le Projet d'Agriculture Résilient au Climat (PARC) mise en œuvre par un consortium d'organisations dont la Coopérative Viimbaore/Naam est financé par OXFAM/ Québec. Il s'inscrit dans le cadre du Programme de Coopération Climatique International (PCCI).

Le projet vise le développement économique local sobre en carbone et l'augmentation de la résilience des agricultrices et des jeunes agriculteurs au Burkina Faso dans les Communes de Bassi et Gomponsom. Au cours de l'année 2022 les grandes activités réalisées ont porté sur:

- L'ouverture des tranchées, la mise en place des pépinières et le repiquage des plants de henné.

Une haie vive de henné a été plantée sur toutes les parcelles d'agroforesterie. Le processus a été effectué par les bénéficiaires avec l'accompagnement de la Coopérative Viimbaore/Naam en trois étapes : 1) Creusage des tranchées, 2) Mise en place des pépinières de henné et 3) repiquage des plants de henné.

- L'estimation du nombre de plants et des espèces pour le reboisement

La sélection des espèces a été faite par la Coopérative en fonction des besoins des bénéficiaires et transmis à Oxfam. Ce dernier a mis des plants forestiers à la disposition des bénéficiaires pour le reboisement des parcelles. Les espèces ci-dessous ont été plantées en juillet 2022 :

Espèce	Nombre
Morenga (Arzentiga)	125
Tamarinier (pusga)	208
Jujubier (mougouni)	226
Karité (Tanga)	275
Néré (roaga)	285
Acacia macrostachya (zamenga)	340
Baobab (Toega)	915
Dattier du désert (Kegla)	112
Prunier d'Afrique (nobga)	160
Faidherbia albida (Zaanga)	201
Lannea microcarpa (Siba,)	163
Acacia nilotica (Pegnenga)	73
Manguier	146
Total	3229

- 15 visites terrain ont été effectuées sur les sites du projet pour : le suivi de l'aménagement des parcelles, le creusage des tranchées, la mise en place des pépinières de henné, le suivi du creusage et busages des puits, le reboisement, la réception des clôtures et

la mise en place des forages. Lors de ces visites, la Coopérative a fourni un accompagnement technique aux bénéficiaires et s'est assurée que les recommandations des camps chantiers en matière de techniques de régénération des sols et de conservation des eaux de pluie étaient appliquées. Chaque village a reçu en moyenne 5 visites.

- Des rencontres avec les autorités communales et locales ;

Des visites d'informations et d'échanges ont été menées avec les acteurs locaux sur le bilan des activités de l'AN1 et la planification des activités de l'AN2 dans les communes de Bassi et de Gomponsom. Ces rencontres ont vu la participation des acteurs ruraux des communes, dont les Comités Villageois de Développement (CVD) et les préfets chargés de gérer les affaires courantes des communes après la dissolution du conseil municipal en janvier 2022.

-Participation à l'atelier MEAL et planification des activités du projet PARC en Mars 2022. La rencontre a permis de faire un rappel sur le processus de suivi évaluation d'Oxfam Burkina et les indicateurs du projet (CMR), présenter les outils de Suivi –Évaluation, apprentissage et redevabilité et planifier les activités de 2022.

-Participation à l'atelier bilan de l'an 2 du projet.

Tenue le 05 Décembre 2022 à Ouagadougou, l'atelier a permis de faire le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2022 et les perspectives pour 2023.

Les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre ont porté sur :

- L'insuffisance de semences de henné ayant entraînée un retard dans la mise en place des haies vives
- Un retard dans la réalisation des puits/Forages sur les sites agroforestiers de Dana, Zambelé 1, Nioniongo, dans la commune de Gomponsom et Guiri-Guiri, Bassi, Kéra-Douré dans la commune de Bassi chose qui a un impact sur les activités des sites concernés
- L'absence d'une source de motivation des CVD et des bénéficiaires impacte la bonne marche des activités,
- Faible engagement et abandon de certains bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités.
- Malgré le renforcement des clôtures les animaux arrivent toujours à accéder dans les parcelles,
- 2 sites Tibili et Zambelé 1 inondés
- Non mise en place des jardins maraîchers
- Les difficultés de déplacements liée à la dégradation de la situation sécuritaire etc.

 **Projet Jeunesse Sahélienne pour l'Action Climatique (JESAC)**

Le Projet JESAC est mis en œuvre par un consortium de partenaires dont la Coopérative Viimbaore/Naam. Elle a donc participé à la mise en œuvre des activités du projet à travers les actions suivantes :

Activités réalisées	Période	Objectifs/Résultats/Exécution	Partenaires de mise en œuvre	Observations
Ciblage des femmes bénéficiaires des sites maraîchers des communes de Oula, Gourcy, Lèba	Janvier à Mars 2022	Administration du questionnaire aux bénéficiaires avec l'outil KOBO par les animateurs	Oxfam	80 bénéficiaires femmes ciblées
Mise à jour de la base de données des bénéficiaires du projet JESAC pour le système PSE	Janvier 2022	Administration du questionnaire aux bénéficiaires avec l'outil KOBO par les animateurs	Oxfam	860 bénéficiaires ciblés

III. DIFFICULTES RENCONTREES, SOLUTIONS PROPOSEES ET PERSPECTIVES

Les difficultés majeures rencontrées lors de la mise en œuvre des activités 2022 sont de plusieurs ordres. Les plus marquantes sont :

- Dégradation de la situation sécuritaire entraînant la limitation du suivi terrain des GSA par l'équipe et surtout les activités de recouvrement,
- L'absence de stocks constatée dans les GSA ;
- L'augmentation des charges d'approvisionnement constatée au niveau des GSA due au prix élevé du transport
- Le faible remboursement des fonds par les GSA
- Le pillage du GSA de Namissiguima par les hommes armés non identifiés. 13 sacs de maïs ont été emportés.
- Indisponibilité et inflation des prix des produits alimentaires ;
- Isolement de certaines localités du fait du contrôle d'identité par les hommes armés ;
- Déplacement massif de population ;
- Ralentissement des activités des Unités de Transformation Céréales (UTC),
- Mauvais état des bâtiments.

Le plan d'action de la Coopérative prévoit les activités suivantes pour l'année 2023 :

- Tenue des instances de gouvernance,
- Appui à l'approvisionnement des GSA et des magasins de transits en produits alimentaires,
- Appui au CoGes à la diversification des denrées approvisionnées,
- Organisation des bourses d'échanges des produits alimentaires,
- Appui à la commercialisation des GSA en produits alimentaires et à la recherche de partenaires commerciaux,
- Octrois des fonds de roulement
- Mobilisation des acteurs locaux pour l'entretien et la rénovation des bâtiments
- Renforcement des compétences des acteurs,
- Appui à la production agroécologique du niébé,
- Suivi des unités de transformation des céréales etc.

CONCLUSION

Les activités de la campagne 2021-2022 ont été globalement réalisées conformément aux prévisions. Le niveau satisfaisant de réalisation des activités a été obtenu grâce à une mobilisation importante de toutes les parties prenantes. Dans l'ensemble, un important travail a été abattu et les taux de réalisation physique et financière sont là pour le prouver. Cette performance est à mettre à l'actif d'une bonne collaboration entre les cadres, les élus, les animateurs et les membres des différents comités de gestion. La Coopérative profite pour remercier tous les partenaires qui ont accepté de contribuer financièrement et/ou techniquement à la réalisation des activités de cette année.

Annexes

Annexe 1 : Synthèse des approvisionnements

NATURE		Poids (kg)	Quantité (sacs)	Prix moyen unitaire	Montant en FCFA
Produits céréaliers alimentaires (en sacs)	sorgho (100kg)	319 900	3 199	19900,078	63 660 350
	petit mil (100kg)	132 400	1 324	28843,316	38 188 550
	maïs (100kg)	978 300	9 783	22087,197	216 079 050
	Farine de maïs (50kg)	1 650	33	32100	1 059 300
	Farine de maïs (25kg)	1 500	60	7 200	432 000
	riz (100kg)	700	7	26500	185 500
	riz (25kg)	2 500	100	8500	850 000
	riz (50kg)	103 350	2 067	17789,066	36 770 000
	farine de blé (50kg)	1 250	25	22300	557 500
Sous-total Produits céréaliers		1 541 550			357 782 250
Protéagineux	niébé (100kg)	49 300	493	41702,181	20 559 175
	Pois de terre (100 kg)	4 000	40	40 000	1 600 000
Sous-total Protéagineux		53 300			22 159 175
Oléagineux	arachide (100kg)	28 400	284	23602,099	6 702 996
	Arachide décortiqué(100kg)	1 500	15	50 250	753 750
	sesame (100kg)	5 300	53	52162,264	2 764 600
Sous-total Oléagineux		35 200			10 221 346
Produits alimentaires non céréaliers	oseille (100kg)	4 000	40	32052,5	1 282 100
	Tourteaux (50 kg)	147 600	2 952	8795,393	25 964 000
	Kari(100kg)	200	2	52125	104 250
	Farine de néré(25kg)	1 250	50	4700	235 000
	Farine de néré(100kg)	400	4	1 200 000	300 000
	Soja (100 kg)	3 500	35	46 000	1 610 000
	Feuille de baobab (80 kg)	2 320	29	9 103	264 000
	Mangue (25kg)	3 750	150	4 250	637 500
	Tamarin(50 kg)	3 000	60	11000	660 000
	Pain de singe (100 kg)	800	8	75000	600 000
	Kapock (100 kg)	100	1	60500	60 500
	huile (en bidon de 20kg)	4 800	240	20687,5	4 965 000
	Grain de néré (100 kg)	900	9	54972,222	494 750
	sucré (50kg)	4 250	85	26073,529	2 216 250
	Sous-total Produits non céréaliers		176 870		
TOTAL		1 806 920			429 556 121

Annexe 2 : Synthèse des ventes annuelles

NATURE		Poids (kg)	Quantité (sacs)	Prix moyen unitaire	Montant en FCFA	Nombre clients
Produits céréaliers alimentaires (en sacs)	sorgho (100kg)	297 100	2 971	22499,9798	66 847 440	4 415
	petit mil (100kg)	102 900	1 029	30492,2741	31 376 550	1 235
	maïs (100kg)	838 400	8 384	24071,5943	201 816 247	14 113
	Farine de maïs (25 kg)	2 325	93	29 884	2 779 200	173
	Riz (100 kg)	700	7	37 000	259 000	100
	Riz (25 kg)	2 500	100	10 250	1 025 000	100
	Riz (50 kg)	113 000	2 260	20146,2389	45 530 500	1 017
	Farine de blé (50kg)	1 450	29	23172,4138	672 000	608
Sous-total Produits céréaliers		1 358 375			350 305 937	21 761
	niébé (100kg)	33 500	335	41 278	13 828 100	282
	Pois de terre (100 kg)	3 000	30	55 000	1 650 000	40
Sous-total Protéagineux		36 500			15 478 100	322
Oléagineux	arachide (100kg)	23 600	236	27455,2966	6 479 450	438
	arachide décortiqué (100k	1 500	15	56 000	840 000	52
	sesame (100kg)	3 900	39	55871,7949	2 179 000	4
Sous-total Oléagineux		29 000			9 498 450	494
Produits alimentaires non céréaliers	oseille (100kg)	7 100	71	46740,8451	3 318 600	129
	feuille baobab (80kg)	6 080	76	6223,68421	473 000	364
	Mangue (25 kg)	3 750	150	6000	900 000	100
	Sucre (50 kg)	5 100	102	26362,7451	2 689 000	407
	Tourteaux (50kg)	86 050	1 721	10532,2487	18 126 000	1 438
	Tamarin (50 kg)	5 000	50	12000	600 000	15
	Kari (100 kg)	100	1	52500	52 500	15
	Kapock (100 kg)	100	1	67 500	67 500	45
	Sel (80 kg)	1 120	14	3 750	52 500	44
	Huile (20 l)	5 620	281	21 521	6 047 500	484
	Gombo (100kg)	100	1	17000	17 000	25
	Pain de singe (100kg)	3 900	39	103846,154	4 050 000	80
	Poudre de néré (25 kg)	1 200	48	5125	246 000	38
	Grain de néré (100 kg)	1 300	13	61 985	805 800	279
	Sous-total Produits non céréaliers		126 520			37 445 400
TOTAL		1 550 395			412 727 887	26 040

Annexe 3 : Synthèse des octrois de la campagne 2021-2022

Provinces	Unions	GSA	Montant accordé
Bam	Kongoussi	Kongoussi	30 000 000
	Pogoro	Kangaré	5 000 000
		Igondega	4 000 000
	Tikaré	Dafiré	3 500 000
		Oui	3 000 000
		Rouni	4 000 000
		Tikaré	6 000 000
		Zamsé	5 000 000
	Zimtenga	Tangporé	6 000 000
		Komsilga	5 000 000
		Zimtenga	15 000 000
Banwa	Sanaba	Zigan	6 500 000
Kadiogo	Koubri	Boussouma	4 000 000
		Koubri	2 500 000
		Tansablego	1 800 000
Kossi	Doumbala	Ramatoulaye	4 000 000
	Nouna	Bourasso	4 000 000
		Saint louis	4 000 000
Passoré	Bagaré	Tanghin	1 000 000
	Gomponsom	Gomponsom	5 200 000
	Yako	Rallo	1 500 000
		Songpelsé	3 000 000
		Yako	7 000 000
Soum	Kelbo	Gasseliki	25 000 000
		Kelbo	10 000 000

Rapport annuel 2022 de la « Coopérative Viimbaore/Naam » Janvier-Décembre 2022

Provinces	Unions	GSA	Montant accordé
Sourou	Kiembara	Kirio	5 000 000
Yatenga	Barga	Dinguiri	3 000 000
		Tèbla	3 000 000
	Kalsaka	Touma	3 000 000
	Koumbri	Pogoro silmimossin	7 000 000
		Tavoussé	4 000 000
	Kossouka	Kangrin	4 000 000
		Kossouka	5 000 000
		Samtaga	3 000 000
	Namissiguima	Faougodo	7 500 000
		Namissiguima	6 500 000
		Noogo	3 500 000
	Oula	Bouro	1 500 000
		Boursma	6 000 000
		Nongfairé	6 600 000
		Oula	4 500 000
		Ziga	5 000 000
	Rambo	Koungo	6 000 000
	Séguénéga	Guibou	2 000 000
		Kelgnaba	3 000 000
		Séguénéga	4 000 000
		Sittigo	2 000 000
	Somiaga	Bembla	3 000 000
		Mouni	4 000 000
		Monpelguin	4 500 000
		Ramessé	5 500 000
		Sambtenga	1 500 000
		Sissamba	3 000 000
	Tangaye	Goko	4 000 000
		Kouba	3 000 000
		Mèra	4 000 000
		Tougué	3 000 000
Thiou	Bango	5 000 000	
Zogoré	Kouka banco	6 000 000	
	Ninga	4 500 000	
	Téonsgo	1 000 000	
Zondoma	Bassi	Bassi	4 500 000
		Guiiri-Guiri	4 000 000
		Pella	2 000 000
Total GSA		64	323 600 000

Annexe 4 : Remboursement des fonds de roulement

Années d'octroi	Montant octroyé	Nbre de GSA bénéficiaire	Intérêts	Capital + intérêts	Remboursements effectués	Reste à recouvrer	Taux de Recouvrement	A recouvrer
1ère campagne (2003-2004)	30 320 000	60	1 002 297	31 322 297	31 325 499	-3 202	100,01%	-0,01%
2ème campagne (2004-2005)	88 593 750	140	4 987 657	93 581 407	93 236 128	345 279	99,63%	0,37%
3ème campagne (2005-2006)	192 951 845	210	12 029 584	204 981 429	204 241 861	739 568	99,64%	0,36%
4ème campagne (2006-2007)	238 520 240	174	14 331 862	252 852 102	252 155 745	696 357	99,72%	0,28%
5ème campagne (2007-2008)	310 237 860	189	18 384 563	328 622 423	325 134 087	3 488 336	98,94%	1,06%
6ème campagne (2008-2009)	327 084 875	155	20 932 335	348 017 210	347 476 644	540 566	99,84%	0,16%
7ème campagne (2009-2010)	311 602 320	174	18 431 781	330 034 101	323 237 193	6 796 908	97,94%	2,06%
8ème campagne (2010-2011)	580 516 345	177	44 534 924	625 051 269	608 151 770	16 899 499	97,30%	2,70%
9ème campagne (2011-2012)	894 761 575	208	69 088 684	963 850 259	897 145 637	66 704 622	93,08%	6,92%
10ème campagne (2012-2013)	726 705 700	153	52 924 868	779 630 568	768 827 430	10 803 138	98,61%	1,39%
10ème campagne reconduite (2012-2013)	236 565 823	68	13 449 455	250 015 278	105 557 290	144 457 988	42,22%	57,78%
11ème campagne (2013-2014)	388 259 750	112	27 590 833	415 850 583	360 197 465	55 653 118	86,62%	13,38%
12ème campagne (2014-2015)	290 990 000	77	12 064 858	303 054 858	298 579 889	4 474 969	98,52%	1,48%
13ème campagne (2015-2016)	463 057 000	125	24 565 533	487 622 533	454 689 836	32 932 697	93,25%	6,75%
14ème campagne (2016-2017)	604 394 895	175	31 708 435	636 103 330	609 656 638	26 446 692	95,84%	4,16%
15ème campagne (2017-2018)	1 410 141 650	256	77 723 978	1 487 865 628	1 176 291 893	311 573 735	79,06%	20,94%
16ème campagne (2018-2019)	920 244 500	167	50 029 107	970 273 607	604 800 393	365 473 214	62,33%	37,67%
17ème campagne (2019-2020)	225 660 000	55	10 835 984	236 495 984	225 374 174	11 121 810	95,30%	4,70%
18ème campagne (2020-2021)	284 269 000	60	14 002 064	298 271 064	279 243 112	19 027 952	93,62%	6,38%
19ème campagne (2021-2022)	323 600 000	64	18 685 293	342 488 232	302 512 081	39 976 151	88,33%	11,67%
TOTAUX	8 848 477 128		537 304 095	9 385 984 162	8 267 834 765	1 118 149 397	88,09%	11,91%

Annexe 5 : Planification annuelle 2023 des activités

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
Axe 1 : APPROVISIONNEMENT ET COMMERCIALISATION DES GSA ET MAGASINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES					
R 1 : Les GSA s'approvisionnent et commercialisent des produits alimentaires à des conditions favorables et s'adaptent au contexte actuel	A-1.1 Approvisionnement en produits alimentaires				
	A.P. 1.1.1: Appui à l'approvisionnement des GSA en produits alimentaires	1.1.1.1	Organiser les GSA à identifier le mode d'approvisionnement approprié	Responsable Approvisionnement	Octobre-Novembre 2023
		1.1.1.2	Identifier et accompagner les sites des GSA déplacés	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.1.3	Identification des magasins de transit	Responsable Approvisionnement	Janv-Fev-Mars
		1.1.1.4	Etablissement des contrats et signature	Responsable Approvisionnement	Janv-Fev-Mars
		1.1.1.5	Réception des stocks	Responsable Approvisionnement	Janv-Fev-Mars
		1.1.1.6	Mettre en œuvre les mécanismes de contrôle des stocks à tous les niveaux	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.1.7	Identifier et diversifier les fournisseurs potentiels (OP, producteurs et commerçants)	Responsable Approvisionnement	Oct.- Nov.-Déc. 2023
		1.1.1.8	Identifier et diversifier les transporteurs professionnels et contractualiser avec eux	Responsable Approvisionnement	Oct.- Nov.-Déc. 2023
		1.1.1.9	Suivi et appui-conseil aux GSA	Responsable Approvisionnement	Permanent

Rapport annuel 2022 de la « Coopérative Viimbaore/Naam » Janvier-Décembre 2022

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	A.P. 1.1.2 Appui à l'approvisionnement des magasins de transits	1.1.2.1	Identifier les besoins des GSA et des structures humanitaires et des Mairies	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.2.2	Identifier les fournisseurs et transporteurs potentiels	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.2.3	Signatures des contrats d'achats et de transport des denrées	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.2.4	Suivi de la mise en œuvre	Responsable Approvisionnement	Permanent
	A.P. 1.1.3 Appui au CoGes à la diversification des denrées approvisionnées	1.1.3.1	Sensibiliser et valoriser la diversification des produits alimentaires	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.3.2	Identifier des zones et des fournisseurs des produits de diversifications	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.3.3	Suivi de la mise en œuvre de la diversification dans les GSA	Responsable Approvisionnement	Permanent
	A.P. 1.1.4 Organisation des bourses d'échanges des produits alimentaires	1.1.4.1	Identifier les conditions de réalisation	Responsable Approvisionnement	Début-Février
		1.1.4.2	Valider et planifier l'activité	Responsable Approvisionnement	Mi-Février
		1.1.4.3	Identifier et convoquer les participants	Responsable Approvisionnement	Mi-Février
		1.1.4.4	Réaliser la Bourse	Responsable Approvisionnement	Fin-Février

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
		1.1.4.5	Evaluer l'activité (dont impact sur l'approvisionnement des GSA)	Responsable Approvisionnement	Apr-23
	A.P. 1.1.5 Suivi de la collecte des produits et l'approvisionnement des GSA	1.1.5.1	Suivi des quantités et la qualité des produits approvisionnés	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.5.2	Suivi des prix sur le marché	Responsable Approvisionnement	Permanent
A-1.2 Renforcer la commercialisation des produits alimentaires					
	A.P. 1.2.1 Appui à la commercialisation des GSA en produits alimentaires	1.2.1.1	Sensibiliser les CoGes sur la fixation des prix	Responsable Commercial	Février
		1.2.1.2	Suivi et appui-conseil aux GSA sur la commercialisation	Responsable Commercial	permanent
	A.P. 1.2.2 Recherche de partenariats commerciaux auprès des communes et des acteurs humanitaires	1.2.2.1	Identifier des partenaires commerciaux	Responsable Commercial	permanent
		1.2.2.2	Plaidoyer auprès des communes et des acteurs humanitaires	Responsable Commercial	Avr-mai-juin-2023
		1.2.2.3	Elaborer des offres techniques	Responsable Commercial	Jan-fevr-mars-2023
	A.P.1.2.3 : Suivi de l'évolution des prix des denrées alimentaires sur les marchés	1.2.3.1	Identifier les zones de collecte d'information des prix sur les marchés	Responsable Commercial	févr. 2023
		1.2.3.2	Diffuser les prix des marchés (hebdomadaire) par Whatsapp	Responsable Commercial	Permanent
Axe 2 : FINANCEMENT: OPTIMISATION DU FONDS DE ROULEMENT (FdR)					

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
R 2 : Les différentes entités (GSA et Magasins) disposent des moyens financiers nécessaires pour accomplir leurs missions et les utilisent de manière optimale	A.P. 2.1.1 : Financement des GSA et des magasins de transits	2.1.1.1	Réception et enregistrement des demandes des GSA	Responsable Approvisionnement	Sept-Oct.
		2.1.1.2	Financement des GSA	Responsable financier	Oct. – déc.
		2.1.1.3	Financement des magasins de transits	Responsable financier	Oct. - déc.
	A.P.2.1.2 : Octrois des fonds de roulement	2.1.2.1	Réviser et actualiser les critères d'attribution des fonds et les procédures d'octroi	Responsable financier	Septembre
		2.1.2.2	Actualiser le cycle du financement et le contrat d'endettement	Responsable financier	Septembre
		2.1.2.3	Réunir le Comité d'octroi pour statuer sur les demandes	Responsable financier	Octobre
		2.1.2.4	Quitus du conseil d'administration	Conseil d'Administration	Octobre
		2.1.2.5	Etablir les contrats en deux exemplaires et les signer sur zones	Comptable	Dès les décisions du Comité d'octroi
		2.1.2.6	Décaisser les fonds de roulement	Comptable	Oct.-Nov.- Déc.
		2.1.2.7	Informers les autorités locales des fonds reçu par union	Animateurs	Oct.-Nov.- Déc.
A.P. 2.1.3 : Suivi des fonds de roulement	2.1.3.1	S'assurer de la bonne utilisation du fonds de roulement	Responsable financier	Permanente	

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
		2.1.3.2	Procéder aux recouvrements des FdR	Responsable financier	Permanente
		2.1.3.3	Stimuler les remboursements anticipés	Comptable	Mai-Août
		2.1.3.4	Evaluer la campagne de financement	Responsable financier	Septembre
	A.P.2.1.4 : Appui des CoGes sur la gestion et la mobilisation des fonds propres	2.1.4.1	Sensibiliser les GSA sur la gestion financière	Responsable financier	Permanente
		2.1.4.2	Appui des CoGes sur la gestion et la mobilisation des fonds propres	Responsable financier	Permanente
		2.1.4.3	Sensibiliser les GSA à rechercher d'autres sources de financement	Responsable financier	Permanente
Axe 3 : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS ADEQUAT POUR LES GSA					
R 3 : Les différentes entités (GSA et Magasins) disposent des infrastructures et équipements adéquats	A.P. 3.1.1 : Mobilisation des acteurs locaux pour l'entretien et la rénovation des bâtiments	3.1.1.1	Faire un état des lieux des capacités de stockage des GSA et magasins de stockage	Responsable Suivi-Evaluation	Octobre - Décembre
		3.1.1.2	S'assurer de la rénovation et de l'entretien des magasins et de l'implication effective des Unions et des groupements dans la rénovation et l'entretien	Responsable Suivi-Evaluation	Permanent
		3.1.1.3	Sensibiliser les comités de gestion pour l'acquisition des équipements sur fonds propres	Responsable Suivi-Evaluation	Permanent
	A.P. 3.1.2 Appui la recherche de partenaires pour la construction et	3.1.2.1	Indentification de potentiels partenaires	Responsable Suivi-Evaluation	Permanent

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	l'équipement de nouveaux bâtiments	3.1.2.2	Rencontres et échanges avec les partenaires pour la construction de bâtiments et acquisition des équipements	Responsable Suivi-Evaluation	Permanent
		3.1.2.3	Sensibilisation des CoGes à la recherche des partenaires pour la construction/réhabilitation des bâtiments	Responsable Suivi-Evaluation	Permanent
Axe 4 : FORMATION APPUI CONSEILS AUX COGES					
R.4 : Les différentes entités (greniers, centres de collecte, UA) disposent des ressources humaines nécessaires et formées pour accomplir leurs missions	A.P. 4.1.1 : Formation des acteurs sur les normes de qualité	4.1.1.1	Elaboration des termes de références	Responsable Formation	Avril-Juin
		4.1.1.2	Identification du formateur et des participants	Responsable Formation	Avril-Juin
		4.1.1.3	Déroulement de la formation	Responsable Formation	Avril-Juin
	A.P. 4.1.2 Renforcement des compétences des CoGes sur l'approvisionnement et le stockage	4.1.2.1	Formation par les pairs	Responsable Formation	Permanent
		4.1.2.2	Identification des formateurs des CoGes	Responsable Formation	Avril
		4.1.2.3	Déroulement de la formation	Responsable Formation	Avril
	A.P. 4.1.3. Renforcement des compétences sur la gestion financière	4.1.3.1	Formation par les pairs sur la gestion financière	Responsable Formation	Permanent

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
		4.1.3.2	Identification des formateurs des CoGes	Responsable Formation	Octobre-Novembre
		4.1.3.3	Déroulement de la formation	Responsable Formation	Octobre-Novembre
	A.P. 4.1.4. Renforcement des compétences techniques des organes de la coopérative et de l'Unité Technique	4.1.4.1	Choix des thèmes de formation	Responsable Formation	Février
		4.1.4.2	Elaboration des termes de références	Responsable Formation	Permanent
		4.1.4.3	Choix des formateurs	Responsable Formation	Permanent
		4.1.4.4	Déroulement de la formation	Responsable Formation	Permanent
Axe 5 : PRODUCTION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES					
R.5.1 : Améliorer la production agro écologique du niébé pour renforcer la qualité de l'approvisionnement	A.P. 5.1.1 : Appui à la production agroécologique du niébé	5.1.1.1	Choix des producteurs	Responsable Formation	Février
		5.1.1.2	Dotation en semences	Responsable Formation	Juin
		5.1.1.3	Suivi appui-conseil	Responsable Formation	Permanent
		5.1.1.4	Collecte des produits agroécologiques	Responsable Approvisionnement	Oct. - Novembre

Rapport annuel 2022 de la « Coopérative Viimbaore/Naam » Janvier-Décembre 2022

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?	
		5.1.1.5	Suivi de la collecte des produits	Responsable Formation	Oct. -Novembre	
		5.1.1.6	Recherche de marchés pour la vente des produits agroécologiques	Responsable Commercial	Permanent	
	A.P. 5.1.2 : Renforcement des capacités techniques des producteurs en agroécologie	5.1.2.1	Elaboration des termes de références	Responsable Formation	Mars	
		5.1.2.2	Choix des formateurs	Responsable Formation	Mars	
		5.1.2.3	Déroulement de la formation	Responsable Formation	Mars	
	A.P. 5.1.3 : Organisation des visites d'échanges des sites agroécologiques	5.1.3.1	Elaboration des termes de références	Responsable Formation	Avril	
		5.1.3.2	Identification du lieu, de la structure d'accueil	Responsable Formation	Avril	
		5.1.3.3	Identification des participants	Responsable Formation	Avril	
		5.1.3.4	Réalisation de la visite	Responsable Formation	Avril	
	R. 5.2 : Améliorer les capacités des SCOOPS de transformation	A.P. 5.2.1 Création des SCOOPS de transformation des produits alimentaires	5.2.1.1	Rencontre d'information et de sensibilisation	Responsable Formation	Début Février
			5.2.1.2	Acquisition des équipements	Responsable financier	Mars

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
		5.2.1.3	Implantation de l'unité	Responsable Formation	Juin
		5.2.1.4	Mise en place des comités de gestion	Responsable Formation	Juin
		5.2.1.5	Formalisation des SCOOPS	Responsable Formation	Juin-Juillet
	A.P.5.2.2. Formation sur les techniques de transformation des produits alimentaires	5.2.2.1	Elaboration des termes de références	Responsable Formation	Mai
		5.2.2.2	Choix du formateur	Responsable Formation	Mai
		5.2.2.3	Déroulement de la formation	Responsable Formation	Juin
	A.P. 5.2.3. Participations à des foires	5.2.3.1	Identification des opportunités de participation	Responsable Formation	Permanent
		5.2.3.2	Participation aux foires	Responsable Formation	Permanent
		5.2.3.3	Evaluation de l'activité	Responsable Formation	Permanent
Axe 6: COHERENCE-PLAIDOYER ET PROMOTION DU GENRE					
R6: La Coopérative dispose d'un véritable réseau de GSA animés par des règles et des valeurs communes pour une	A.P. 6.1.1 Appui à la tenue des sessions des organes de la Coopérative (CA, CS, AG)	6.1.1.1	Validation rapport d'activités trimestriel	Responsable Opérationnel	Trimestriel
		6.1.1.2	Organisation du Conseil d'Administration	Directeur Général	Trimestriel

Rapport annuel 2022 de la « Coopérative Viimbaore/Naam » Janvier-Décembre 2022

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
sécurité alimentaire et nutritionnelle durable		6.1.1.3	Tenue du Conseil d'Administration	Présidente CA	Trimestriel
		6.1.1.4	Validation du rapport d'activités annuel	Responsable Opérationnel	Annuel
		6.1.1.5	Organisation de l'Assemblée Général	Directeur Général	Annuel
		6.1.1.6	Tenue de l'Assemblée Général	Présidente CA	Annuel
		6.1.1.7	Tenue des rencontres CS	Président CS	Trimestriel
	A.P. 6.1.2 Visibilité des actions de la coopératives : animation site web, brochure et documentations	6.1.2.1	Animation du site Web	Responsable Opérationnel	Permanent
		6.1.2.2	Elaboration et mise à jour des brochures	Responsable Opérationnel	Permanent
		6.1.2.3	Documentation et outils de communications	Responsable Opérationnel	Permanent
		6.1.2.4	Gestion de la page Facebook et Whatsapp	Responsable Opérationnel	Permanent
		6.1.2.5	Participation aux ateliers régionaux et nationaux	Directeur Général	Permanent
		6.1.2.6	Participations aux ateliers SIA	Responsable Opérationnel	Trimestriel
		6.1.3.1	Analyse et traitement des données	Responsable Suivi-Evaluation	Trimestriel

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	A.P.6.1.3 : Collecte de données, rencontres et production de rapports	6.1.3.2	Collecte des données	Animateurs	Trimestriel
		6.1.3.3	Suivi-appui et conseil (endogène)	Animateurs	Permanent
		6.1.3.4	Elaboration de rapport	Responsable Suivi-Evaluation	Trimestriel
		6.1.3.5	Rencontre avec les animateurs	Directeur Général	Trimestriel
		6.1.3.6	Rencontre hebdomadaire	Directeur Général	Permanent
R 6.1: Améliorer la prise en compte du genre dans les interventions de la Coopérative	A.P.6.1.4 : Elaboration de document stratégique genre	6.1.4.1	Elaboration des termes de références	Responsable Opérationnel	Avril
		6.1.4.2	Identification du cabinet	Directeur Général	Avril
		6.1.4.3	Elaboration de documents genre	Responsable Opérationnel	Mai
R.6.2: La Coopérative se positionne sur le plan national et international et influence les politiques la concernant	A.P.6.1.5 : Coordination générale	6.1.5.1	Orientation stratégique, politique et vision de la Coopérative	Directeur Général	Permanent
		6.1.5.2	Planification des activités	Responsable Opérationnel	Permanent
		6.1.5.3	Consolidation et recherche de partenariat	Directeur Général	Permanent
Exécution des projets					

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
Projet d'Agriculture Résiliente au Climat (PARC)					
R 1 : Des pratiques agroforestières résilientes aux changements climatiques sobres en carbone sont adoptées par les jeunes et les femmes agricultrices et favorisent des opportunités socio-économiques	Caractérisation des parcelles	1111.5	Caractérisation des parcelles	Chargé du projet	Mars
	Suivi de la réalisation des puits/forages	1121.1	Suivi de la réalisation des puits, forages sur les sites agroforestiers	Chargé du projet	Janvier-Mai
	Suivi et accompagnement technique des femmes et des jeunes	1122.1	Suivi et accompagnement technique des femmes et des jeunes	Chargé du projet	Janvier-Octobre
	Etablissement des jardins et pépinières	1131.1	Etablissement des jardins et pépinières	Chargé du projet	Janvier-Février
	Suivi de la réalisation des forages	1131.2	Suivi de la réalisation des forages sur les sites maraîchers	Chargé du projet	Jan-févr. Mars
	Formations sur le maraîchage	1131.3	Formations sur le maraîchage	Chargé du projet	Jan-févr. Mars
Transition vers une Agroécologie Paysanne au Service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA)					
R: Consolider et développer le soutien et l'accompagnement de la mise en œuvre d'initiatives locales, favorables à l'émergence de systèmes	Fournir des kits matériels aux producteurs agroécologiques	OS1R1-A3	Fournir des petits équipements (Pelles, pioches, râtaux, fourche...) aux producteurs	Chargé de projet TAPSA	Avril-Juin
	Formation des animateurs endogènes sur les techniques de production AE	OS1R1-D1	Formation de 5 animateurs endogène dans le but de leurs permettre d'assurer leurs rôle d'appui conseil de proximité. Une session de 3 jours (théorie et pratique)	Chargé de projet TAPSA	Jan-févr. Mars

Rapport annuel 2022 de la « Coopérative Viimbaore/Naam » Janvier-Décembre 2022

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
agricoles et alimentaires justes et durables	Champs écoles	OS1R1-A5	Mise en place d'un champ école paysan de production	Chargé de projet TAPSA	Juillet-sept
			Organisation de visite commentée au profit des producteurs AE	Chargé de projet TAPSA	Juillet-sept
	Appui à la participation à des foires	OS1R1-C2	Appuyer les transformatrices pour leur participation à des foires	Chargé de projet TAPSA	Juillet-décembre
	Protection et reforestation des bois sacrés	OS1R2-B1	Mise en place des clôtures et reboisement	Chargé de projet TAPSA	Juillet-décembre
			Réalisation de cordons pierreux	Chargé de projet TAPSA	Juillet-décembre
			Mise en place des haies vives autour des clôtures	Chargé de projet TAPSA	Juillet-décembre
	Emission radios	OS1R3-B2	Organisation des émissions débats sur les radios communautaires en lien avec l'AE	Chargé de projet TAPSA	Jan-févr. Mars
	Mission de suivi des activités terrains	OS2R2-A2	Suivi terrain des activités et réalisations du projet	Chargé de projet TAPSA	Janv-Fev-Mars